

HN
31 140
E34
v-740-141
1925

Travailleurs inconnus

PREMIÈRE PARTIE

L'utilisation des aveugles

Vieux préjugés

LE mot *aveugle* évoque dans la plupart des esprits une image si pitoyable que la bonne majorité de notre population (les neuf dixièmes, soit dit sans exagération) voit en l'aveugle un être à part, inutile et même à charge à la société, et condamné nécessairement et infailliblement à être emmuré vivant dans l'éternelle nuit physique et intellectuelle.

Peut-être la rencontre de quelques aveugles habiles et instruits est-elle venue parfois contredire ce préjugé, mais on s'est immédiatement empressé de crier à l'exceptionnel et à l'extraordinaire et on a bien vite effacé ce concept si contradictoire pour taxer de nouveau et définitivement de non capacité mentale les pauvres infortunés du monde des aveugles. C'est là une grave erreur bien difficile à déraciner, d'autant plus qu'elle est vieille comme le monde et qu'elle a de tout temps réussi à compliquer beaucoup la question des aveugles. Ainsi dans les temps anciens, elle a été cause qu'aucune tentative n'ait été faite pour promouvoir l'instruction des aveugles ou pour cultiver en quelque manière leur

L'auteur de ce travail appuie ses assertions, pour la théorie, sur l'autorité du grand aveugle Maurice de la Sizeranne, et pour la pratique, sur son observation personnelle. Pendant un an, il a suivi avec un intérêt sympathique et croissant les travaux intellectuels et manuels de ses chers aveugles du cercle Nazareth, de l'A. C. J. C.

intelligence. La même erreur, en général, a produit les mêmes malheureux résultats dans la civilisation chrétienne jusque vers la fin du dix-huitième siècle.

L'Église, depuis les premiers siècles, s'est occupée des aveugles, mais plutôt pour subvenir à leurs besoins que pour leur enseigner des métiers. Ainsi des hospices ou des refuges pour aveugles ont été fondés, au quatrième siècle, à Césarée; au cinquième, en Syrie; au sixième, à Jérusalem; au septième, à Pontlieu, en France; et au onzième, à Cherbourg, à Rouen, à Bayeux et à Caen, par Guillaume le Conquérant, qui fonda alors, en expiation de ses péchés, un certain nombre d'institutions dont quatre pour aveugles. Vers 1260, saint Louis, roi de France, établit à Paris l'hospice de Quinze-Vingts, qui a survécu dans toute sa célébrité jusqu'à nos jours. Une autre institution du même genre fut fondée à Chartres par le roi Jean le Bon en 1350; et ainsi, jusqu'au dix-huitième siècle, on fonde, ici et là, quelques asiles, hospices ou refuges pour aveugles, mais jamais d'écoles spéciales, vu que les moyens employés jusqu'alors pour leur instruction sont reconnus inefficaces. Le problème de l'éducation des aveugles demeure insoluble jusqu'en 1785, date où Valentin Haüy fonde à Paris la première école spéciale pour aveugles.

Valentin Haüy et la première école spéciale

Les aveugles étaient alors nombreux en France, mais tous fatalement voués à la mendicité ou à l'oisiveté, quelques-uns même des aveugles des Quinze-Vingts servaient à l'amusement de la population, affublés ridiculement pour des concerts burlesques au profit de quelque aubergiste. Ainsi, au mois de septembre 1771, dans un café de la foire Saint-Ovide, dix aveugles mendiants avaient été grotesquement affublés de robes et de longs

bonnets pointus; on leur avait mis sur le nez de grosses lunettes de carton sans verre. Placés devant un pupitre qui portait des cahiers de musique et des lumières, ils exécutaient un chant monotone, le chanteur, les violons et la basse faisant entendre tous la même partie, et cette scène, répétée tous les jours pendant près de deux mois, excitait la risée des badauds. Ce spectacle si triste affligea profondément le grand cœur de Valentin Haüy, échauffa son génie et le fit s'écrier dans un mouvement de noble enthousiasme: « Oui, je substituerai la vérité à cette fable ridicule. Je ferai lire les aveugles, je placerai dans leurs mains des volumes et des parties de musique imprimés par eux-mêmes. Ils traceront des caractères et reliront leur propre écriture. Enfin je leur ferai exécuter des concerts harmonieux. »

Haüy entreprit aussitôt de retirer de leur état de dégradation ces pauvres masses d'aveugles pour les replacer favorablement dans la société. Il s'enquit donc des quelques procédés spéciaux imaginés jusqu'alors, mais sans grand succès, pour l'instruction des aveugles et prit à son école un jeune Lesueur qui gagnait péniblement sa vie en mendiant sous le porche d'une église. Après avoir surmonté maintes difficultés matérielles, entre autres, celle des représailles de la famille Lesueur, famille si pauvre qu'elle ne pouvait se passer du produit des quêtes du jeune aveugle, il réussit à enseigner la lecture, l'écriture et la musique à son jeune élève et à l'affranchir ainsi de la lourde chaîne de la mendicité.

Encouragé par le succès, Haüy recueillit d'autres aveugles, fonda à Paris, en 1785, la première école spéciale (l'Institution nationale des Jeunes Aveugles) et installa la première imprimerie pour aveugles. Dès l'année suivante, Haüy fit constater par Louis XVI les succès de ses élèves en lecture, en écriture, en arithmétique, en géographie et en musique. Il s'attira les

applaudissements et la protection de toute la cour de Versailles. Quand la Révolution eut dispersé les premiers protecteurs de la nouvelle école, l'Assemblée nationale, sur les instances de Haüy, la mit à la charge de l'État.

Louis Braille et son système d'écriture

C'est dans cette Institution nationale des Jeunes Aveugles de Paris que mourut en 1852 le si fameux Louis Braille, aveugle lui-même depuis l'âge de trois ans, élève de l'Institution, devenu professeur en 1828, qui consacra tous ses soins à l'amélioration du sort de ses compagnons d'infortune et les dota de cette ingénieuse méthode de lecture et d'écriture universellement reconnue aujourd'hui comme la plus pratique pour l'instruction des aveugles. Haüy et Braille sont deux noms dont nos aveugles d'aujourd'hui vénèrent la mémoire avec un égal sentiment de respect et de reconnaissance. Valentin Haüy a été le premier à se préoccuper de la question des aveugles au point de vue de leur utilisation par l'instruction, mais à Louis Braille revient d'avoir le premier rendu cette idée vraiment pratique en découvrant les moyens qui ont permis à cette instruction de porter ses fruits.

Valentin Haüy avait enseigné la lecture et l'écriture en adaptant à l'usage des aveugles l'alphabet ordinaire des clairvoyants par la mise en relief des caractères romains. Ainsi on sculptait en bois ou on fondait en métal des caractères qu'on disposait dans des cadres appropriés ou bien on traçait les lettres sur du papier fort au moyen d'un stylet. On réussit même à imprimer des livres en relief. Mais cette méthode offrait encore à l'aveugle de très grandes difficultés et ne donnait en somme que de médiocres résultats. Les aveugles qui parvenaient à lire le faisaient avec une si grande lenteur

que dans la pratique on laissait sur leurs rayons les livres imprimés en relief pour se contenter d'un enseignement oral. Comme l'écriture offrait encore plus de difficultés on s'ingénia de toutes façons à inventer un alphabet plus simple, qui fût en même temps mieux approprié aux conditions physiologiques du toucher. C'est à un aveugle également bien expérimenté sur les désavantages du tracé en relief et sur les plus infimes exigences du toucher qu'il revenait de découvrir un système qui fût à la fois complet, méthodique et d'une application facile. Ce miracle de l'éducation et de la régénération des aveugles allait enfin bientôt s'accomplir. L'ingénieux aveugle français Louis Braille réussit, en 1826, à briser les portes de la prison ténébreuse des aveugles et à y faire pénétrer ce soleil vivificateur qui ranimerait leurs facultés engourdies et leur permettrait de s'élever jusqu'aux plus hautes spéculations intellectuelles. Ce prodige, Braille l'accomplissait par l'ingénieuse disposition de six points saillants, trois en hauteur, sur double colonne, dont les soixante-trois combinaisons permettraient d'écrire avec facilité, rapidité et sûreté non seulement les lettres, les chiffres et les signes orthographiques mais encore toutes les notes de musique...

On désirait un système complet, or le Braille comblait à merveille ce désir en offrant aux aveugles un système qui s'adaptât non seulement à tous les genres de correspondances et de comptabilités, mais encore à la sténographie, à la notation musicale la plus compliquée et à toutes les opérations arithmétiques et algébriques. On désirait un système méthodique, or le Braille était le système logique par excellence, puisqu'il était constitué de telle sorte que les dix premiers signes se retrouvassent dans les autres dizaines, la seconde dizaine de signes se distinguant de la première par la simple adjonction d'un point, la troisième par celle de deux points et ainsi de

suite, ce qui facilite extraordinairement l'application de ce système et en fait un véritable jeu pour une intelligence même au-dessous de la moyenne. Ainsi on a maintes fois constaté que, grâce à la logique simplicité de ce système, les enfants aveugles apprennent à lire et surtout à écrire en moins de temps et avec moins d'efforts que les enfants clairvoyants. En rapport avec ce système de lettres et de chiffres en points saillants, le jeune inventeur imagina un appareil non moins ingénieux, simple, méthodique et pratique que l'alphabet lui-même. Ce chef-d'œuvre de simplicité pratique est ainsi décrit par Maurice de la Sizeranne dans son intéressant volume *Les Aveugles par un Aveugle*: « Cet appareil, qui est une tablette à écrire, se compose d'une plaque de zinc (format in-8°) creusée horizontalement de sillons perpendiculaires. Cette plaque est bordée par un châssis de bois ou de zinc qui y est fixé par des charnières; les deux montants du châssis sont percés de trous correspondant aux sillons de huit en huit; dans ces trous s'engagent les goujons d'un guide formé par une lame de cuivre percée régulièrement de deux rangées horizontales de rectangles allongés dans le sens vertical; chaque rectangle dans sa hauteur enferme trois sillons; dans sa largeur il peut contenir deux points l'un à côté de l'autre, ce qui permet de faire six points par rectangle. Un sillon reste vide après chaque rangée de rectangles pour séparer les rangées ou lignes de signes. Une feuille de papier un peu fort, comme du papier à dessin, est placée sur la plaque sillonnée: le châssis et des pique-papier la maintiennent. Cette tablette et ce poinçon parfaitement adaptés aux aptitudes de l'aveugle sont maniés par lui avec une rapidité, une sûreté impossibles à atteindre par les autres systèmes; de plus, les points manuscrits sont aussi lisibles que ceux qui sont imprimés. »

Ce système adopté, d'autres inventions, telles que des cartes et globes terrestres en relief, des appareils à calculer, des collections de figures géométriques, des monuments et des animaux en miniature, des modèles plastiques des trois règnes, et, pour les récréations, des jeux de cartes, de dames, d'échecs, etc., et en plus l'inauguration d'une classe de dactylographie pour la correspondance avec les voyants mirent bientôt, au point de vue de l'instruction, sur un pied d'égalité les aveugles et les clairvoyants. Et ainsi, grâce au système Braille, la grammaire, la littérature, l'histoire, la géographie, les mathématiques et les sciences, enfin toutes les études commerciales et même classiques n'auront plus de secrets pour l'aveugle. Il pourra s'y adonner avec autant de facilité et de rapidité que les voyants et on le verra parfois prendre des notes à tel cours de la Sorbonne ou du Collège de France, ou encore donner lui-même quelques conférences bien documentées, avec une éloquence égale sinon supérieure à bien des clairvoyants.

Désormais le mot *aveugle* ne sera plus synonyme d'ignorant, de mendiant et de dépendant, car le jour s'est enfin levé sur le monde des aveugles où le cri de l'aumône s'est changé en celui du travail. Quelle consolation pour l'aveugle de se voir enfin affranchi de cette si grande calamité, celle de vivre forcément une vie de paresse dans les affres d'une obscurité totale.

L'aveugle sait depuis longtemps que la cécité ne le dispense pas de la grande loi du travail et il touche enfin à la possibilité d'y obéir; aussi est-il content de laisser là sa sèbile de quêteur pour la tablette Braille qui le transformera bientôt de mendiant ignorant qu'il était en savant musicien, maître organiste, pianiste, chanteur, accordeur, etc., et lui permettra de gagner honorablement sa vie, non plus sous le portail des édifices publics,

à implorer la charité des passants, mais assis au clavier de l'orgue de l'église, ravissant les fidèles jusqu'au portail du ciel.

Les résultats du système Braille furent si heureux qu'on commença à croire soluble le problème de l'utilisation des aveugles et réalisable le projet de leur réhabilitation sociale. A cet effet, on ne tarda pas à fonder par toute l'Europe, puis en Amérique et en Australie, bon nombre d'établissements en faveur des aveugles. Ces fondations comportaient, non plus simplement des asiles, mais des écoles, des ouvroirs et des ateliers.

Le but de ces établissements était donc de replacer l'aveugle dans la société en lui enseignant une profession, un art ou un métier bien approprié à sa condition et qui lui permit de mener avec indépendance une existence laborieuse et honorable, et ainsi de se suffire à lui-même et non plus d'être à charge à sa famille et à la société.

Éducation physique de l'aveugle

Parmi les innombrables bienfaits que l'école spéciale a assurés aux aveugles, un des plus notables et des plus appréciables est certainement celui de l'avoir soustrait à la sollicitude exagérée de ses parents qui, tremblant toujours pour le petit, épiaient chacun de ses mouvements par crainte des accidents, prévenaient chez lui chaque effort physique et concouraient ainsi très efficacement à paralyser, sinon à ruiner totalement, le développement physique et intellectuel de l'enfant. L'école spéciale aurait certes manqué son but si elle ne s'était prémunie contre cette bonté déplacée et si elle n'avait pour ainsi dire basé son système d'éducation sur un cours abrégé de culture physique. En effet, l'enfant aveugle, plus encore que le voyant, a besoin d'exercice pour se maintenir en santé, car l'observation et les statistiques

démontrent que ses forces sont en général au-dessous de la normale. Ce défaut, d'où qu'il vienne, soit de la maladresse des parents, soit de la timidité naturelle de l'enfant, doit être rigoureusement corrigé si l'on veut assurer à l'aveugle quelque indépendance et quelques succès dans ses luttes d'avenir. Ainsi, qu'on cherche la cause de l'insuccès et du découragement de certains aveugles et on la trouvera presque invariablement dans le manque d'énergie et de détermination que ses parents et ses amis se sont acharnés à favoriser chez lui lorsqu'il était enfant. Comme personne alors ne l'encourageait à se mouvoir, il demeurait tranquille dans un coin ou se permettait tout au plus de tourner timidement autour de sa chaise et, dans cette inaction forcée, toute la vitalité de l'enfant s'est engourdie et son intelligence, sa volonté, enfin toutes les facultés si précieuses de son âme se sont comme atrophiées et cela, par la faute des siens.

L'école spéciale se devait donc d'obvier à ces difficultés en soumettant le petit aveugle à une série d'exercices physiques, où on lui apprendrait à se mouvoir, à marcher, à monter et à descendre les escaliers, à se laver, à s'habiller et à se nourrir lui-même. Des terrains de jeux grands et convenables seraient mis à sa disposition, il y pourrait courir, sauter, jouer; on y disposerait même des appareils de gymnastique (échelles, barres fixes et parallèles, tremplin, pas de géant, anneaux, échasses, balançoires, etc.), qui, tout en ajoutant à la joie des récréations, seraient un puissant stimulant au jeu et d'un grand profit pour le développement et l'assouplissement du corps de l'enfant aveugle. Ces divertissements favoriseraient aussi d'une façon singulière le plein épanouissement de ses facultés intellectuelles.

On apprendrait aussi au jeune aveugle à avoir toujours une tenue correcte, une attitude convenable, bienveillante

même, où tout mouvement embarrassé se ferait facile et élégant et où les contractions de figure se changeraient en un gracieux sourire. On le renseignerait en outre sur ces convenances sociales que l'enfant voyant saisit généralement de lui-même par l'observation de ses aînés. Enfin on lui apprendrait à être aveugle, c'est-à-dire à exercer et à affiner si bien son toucher, son entendement et son odorat qu'ils prissent efficacement la place de la vue.

Éducation spéciale de l'ouïe, du toucher et de l'odorat

Stimulés par la nécessité et entraînés par l'éducation, ces sens enregistreront plus et mieux que chez le clairvoyant, et c'est par l'attention localisée sur ces impressions et par leur analyse que l'aveugle sera continuellement en relation avec le monde extérieur. N'ayant rien pour le distraire et se trouvant, à cause de sa condition, plus fréquemment forcé de réfléchir que le clairvoyant, l'aveugle parviendra à une grande puissance d'analyse et de déduction, au point qu'il lui suffira bientôt d'un peu de bruit ou de quelque émanation odoriférante pour lui permettre de distinguer le milieu où il se trouve.

Pour bien se convaincre de l'efficacité de cette culture spéciale de l'ouïe, du toucher et de l'odorat chez l'aveugle et de son aptitude singulière à déduire des impressions reçues ses conclusions directrices, il n'est nullement besoin d'étudier à fond toute la psychologie des aveugles, il suffit de l'observer un peu partout, dans la rue et dans la maison, au repos et au travail, de le saisir sur le vif dans l'intime de sa vie, lorsqu'il ne s'en doute aucunement. Ainsi, le voici dans la rue, qui file rapidement le long du trottoir maniant allègrement sa canne, tout comme un élégant qui ne la porte que pour être plus à la mode. Cet aveugle est sans guide et pourtant

quelle allure et quelle assurance. C'est qu'il se rend parfaitement compte de tout ce qui l'entoure. Son pied et sa canne lui disent tout d'abord la nature du sol qu'il foule (terrain uni ou raboteux, sablonneux, gazonné, rocailleux, pavé de bois, de macadam ou d'asphalte, rue de ville, de village, chemin de campagne ou sentier battu), puis la dimension et la déclivité de la chaussée, les rues transversales et enfin les obstacles qui obstruent sa route. Son oreille l'avertit de la rencontre des passants, de leur nombre, de leur genre, de leurs fonctions et même de leur caractère car « entre les hommes, dit Pascal, la diversité est si ample que tous les tons de voix, tous les marchers, toussers, mouchers, éternuers sont différents ». C'est par la distinction subtile de ces nuances de ton et de pas que l'aveugle discerne le garçonnet du jeune homme, l'homme d'âge mûr du vieillard, l'étudiant de l'homme de profession et du religieux, le manœuvre de l'artiste, l'ouvrier du patron et même le flegmatique du nerveux et du bilieux; et dans le monde féminin, la fillette de la jeune élégante, la femme du peuple de la grande dame et de la religieuse, la ménagère de l'ouvrière, et avec une telle précision qu'il pourrait même dire leur âge et leur taille, se basant pour l'un sur l'expérience dans les altérations que la voix subit avec les ans, et pour l'autre sur la direction de la voix.

L'analyse des personnages est ainsi faite avec une telle exactitude que certains aveugles, qui ont par la suite recouvré la vue, ont reconnu dans leurs parents et amis la même physionomie, les mêmes traits et les mêmes saillies de caractère qu'ils leur avaient attribués dans leur cécité.

L'oreille de l'aveugle lui apprend en outre le nombre et le genre de véhicules qu'il rencontre, automobiles, tramways, voitures de charge, camions, landaus, fiacres, etc.; le marteau du menuisier, le ciseau du tailleur de

pierre et la truelle du maçon lui disent qu'il passe devant une maison en construction, le rythme assourdissant des machines lui annonce telle manufacture, un tintamarre d'enfer l'avertit de l'approche d'une usine; un tintement de cloche lui révèle une maison d'éducation, une église, un hôpital ou un monastère; jusqu'au chant des oiseaux et au bruissement des feuilles qui viennent lui parler de l'ornementation de la nature. Voilà autant de points de repère que l'aveugle utilise pour se guider seul jusque dans les centres les plus encombrés sans être lui-même encombrant.

Outre l'utilisation que l'aveugle fait de cette variété de bruits pour se promener sur la rue avec aisance, leur différence d'intensité lui indique le moment précis où il peut traverser la rue sans accident, ou encore l'importance commerciale de telle rue ou de tel établissement, ou même l'heure du jour, bien que, pour ce dernier point, une transformation en Braille adoptée à sa montre lui permette de lire l'heure facilement et avec grande exactitude.

Quant aux détails qui le distancent encore du clairvoyant, son odorat ne manquera pas de les lui fournir. Les odeurs, en effet, sont si variées qu'elles sont même plus significatives pour l'aveugle que les couleurs pour le voyant. Aux yeux du clairvoyant chaque chose a sa teinte bien déterminée; pour l'aveugle, en suppléance, chaque objet a sa nuance olfactive bien distincte et bien caractéristique. Ces impressions olfactives, bien qu'elles ne soient pas spéciales aux aveugles, sont cependant, à cause de la nécessité où se trouve l'aveugle, infiniment mieux perçues par lui que par le clairvoyant. Ces odeurs si diverses, qui émanent de chaque établissement ou magasin, lui permettent de savoir avec certitude s'il passe devant une épicerie, une boucherie, une quincaillerie, une pharmacie, une librairie, un magasin de fleurs,

de tabac, de poisson, de souliers, de mercerie, de fourrures ou un restaurant, un théâtre, ou encore même dans un quartier, un boulevard ou une simple rue de ville ou de campagne; et ainsi se diversifient presque à l'infini, mais se distinguent avec grande précision pour l'aveugle, tous ces établissements si énigmatiques pour lui avant cette éducation spéciale du toucher, de l'ouïe et de l'odorat en suppléance du sens de la vue.

L'aveugle au foyer

Cet aveugle que vous observez lorsqu'il passe, donnez-vous donc, une fois, la peine de le suivre et vous le verrez en effet s'arrêter juste au magasin où il a affaire, rendre ensuite visite à un ami ou à un client, puis retourner à son domicile tout aussi rapidement que n'importe quel clairvoyant. Le voici rendu: passez avec lui, si vous pouvez, le seuil de la porte, voyez-le remettre bien en place son paletot, son chapeau et sa canne, s'asseoir à son bureau de travail ou à son piano, ou se mettre à table, manger et boire comme tout le monde, se reposer dans un fauteuil qu'il sait, au toucher du tissu, recouvert de toile, de soie ou de velours et qu'il reconnaît être, à la minime différence de poids, le fauteuil vert ou le fauteuil rouge, y allumer sa pipe ou son cigare, lire un journal, une revue ou un volume en Braille, causer sur les questions actuelles ou discuter avec sa femme les plans d'avenir, s'intéresser à la santé, aux succès et même aux jeux de ses enfants, s'occuper quelque peu aux soins du ménage, faire les réparations urgentes, puis retourner au studio ou à l'atelier reprendre ses occupations ordinaires de professeur, d'accordeur, de vannier, etc., etc.

Si c'est la maîtresse de maison qui est aveugle, ne vous étonnez pas de la trouver seule vaquant à tous les

soins du ménage, car cette femme, quoiqu'aveugle, voit à tout elle-même; elle a des yeux au bout des doigts. Ainsi un ordre parfait, minutieux même, règne par toute la maison, rideaux posés artistement, pas un pli au tapis de table ou aux couvertures de lit, pas une chaise qui ne soit en place, peut-être trouverez-vous même des fleurs sur la fenêtre et au-dessus un serin qui vous salue de ses ritournelles, bref, tout y est propre et coquet. Ne vous en étonnez pas, car cette aveugle est une diplômée de l'Institution des Jeunes Aveugles. C'est là qu'on lui a appris à être cuisinière, couturière, à manier habilement la broche à tricoter, l'aiguille et le crochet pour tous les genres d'ouvrages, même de fantaisie, enfin à être en tous points une excellente ménagère.

Il est vrai que tous ou toutes les aveugles n'ont pas le même degré d'habileté, mais il n'en faut pas conclure que ceux qui se tirent aussi bien d'affaire ne sont que l'exception. Bien au contraire, ce sont là des faits, et des faits non pas isolés, mais devenus tout à fait ordinaires et constatés quotidiennement chez ceux qui ont suivi les cours réguliers de l'école spéciale.

Parmi les cas vraiment extraordinaires, nous classerions plutôt le cas de cet aveugle français fort intelligent, qui avait si bien affiné ses autres sens externes qu'il avait fait son tour d'Europe et donnait, à son retour, en conférence un récit complet de son voyage; ou encore le cas du fameux sculpteur aveugle Vidal dont les œuvres ont été médaillées aux grandes expositions de sculpture; ou celui de cet aveugle jadis nommé Directeur du service des Postes en Angleterre; ou encore celui de ces aveugles qui se sont faits guides dans les montagnes, constructeurs de routes, chefs d'usine, mécaniciens, couteliers, tailleurs de cristaux, etc., etc.

Après toutes ces constatations et avant même que nous entrions dans le chapitre des succès de l'aveugle

comme organiste, pianiste, professeur, accordeur, vannier etc., il nous semble que le préjugé de non capacité physique ne puisse déjà plus tenir. Si cependant ce préjugé persiste encore, ce n'est plus alors dans l'aveugle qu'il faut en chercher la cause, mais bien plutôt dans ce critique si sévère, aveugle plus encore que l'aveugle lui-même, qui s'obstine ainsi à le vouloir parasite et ignorant pour n'avoir pour ainsi dire à lui donner, au lieu du travail qu'il réclame, qu'une compassion inefficace et toute d'occasion. Non, qu'on veuille bien le reconnaître, l'aveugle d'aujourd'hui n'est pas un parasite, son observation dans la rue et dans la maison nous l'a démontré déjà. Ses succès dans sa lutte journalière contre la concurrence des voyants nous montreront avec plus d'évidence encore que son infirmité, loin d'être une entrave à son progrès, contribue très heureusement à en faire un travailleur diligent, consciencieux, ambitieux et rempli d'idéal.

Éducation intellectuelle

L'aveugle d'aujourd'hui n'est ni parasite ni ignorant. Si son œil est éteint, son esprit n'en est pas moins lucide. Il suffit pour le prouver de mentionner quelques-uns des noms célèbres cités par Maurice de la Sizeranne, dans son livre intitulé: *Les Aveugles utiles*: « Didyme qui au quatrième siècle, occupe avec éclat la chaire philosophique de l'École d'Alexandrie. Nicaise de Malines, qui enseigne, au quinzième siècle, le droit canon et le droit civil à l'Université de Cologne et fut ordonné prêtre. Phermandus de Bruges, que Charles VIII nomma professeur à l'Université de Paris. Pierre Dupont et Uldarich Schomberg, célèbres professeurs de lettres, l'un pendant le seizième siècle à Paris, l'autre pendant le dix-septième siècle à Leipzig. Saunderson et Moyses, au dix-huitième siècle, célèbres professeurs de sciences

en Angleterre. Bérard (1763-1844), professeur de mathématiques et même principal du Collège de Briançon. Penjon (1782-1864) qui obtint plusieurs prix de mathématiques au lycée Charlemagne et au grand concours de la Sorbonne, et qui occupa la chaire de mathématiques au lycée d'Angers; il mourut décoré de la Légion d'honneur. De nos jours, M. Pierre Villey, sorti bon premier de l'École Normale supérieure et devenu maître de conférences à la Faculté de Caen, puis M. Albert Léon, professeur de philosophie au lycée de Bayonne.

A cette liste il serait trop long d'ajouter tous ces artistes, d'ailleurs bien connus, qui ont touché avec grand succès et pendant plusieurs années les orgues des églises les plus célèbres du monde entier.

La vue n'est donc pas indispensable au bon fonctionnement de la pensée. Les connaissances qui sont ordinairement l'objet du sens de la vue sont fournies à l'aveugle avec plus de netteté et de précision par l'ouïe et par le toucher. Ce sens de la vue, qui nous trompe si souvent, a constamment besoin d'être contrôlé par le toucher, tandis que le toucher nous donne, par lui-même et avec exactitude, toutes les notions élémentaires d'espace, d'étendue et de solidité requises pour la connaissance des objets qui entourent l'aveugle. Quant aux objets trop éloignés ou de dimensions trop considérables, il lui suffira de multiplier et de composer ces différentes notions élémentaires pour s'en reproduire une image exacte. Restent les notions de couleurs et de perspective; mais comme il y a relativement peu d'aveugles-nés, nous pouvons affirmer qu'en général ces notions ne sont nullement étrangères aux aveugles; ils les affectionnent même parce qu'elles servent à donner du relief et de l'attrait à tout ce qu'on leur décrit, et, fait remarquable, l'aveugle aime singulièrement ces descriptions

bien colorées, où il trouve une nature vivante et variée qui repose bien son âme d'artiste et de poète.

L'aveugle de naissance, s'il n'a pas toutes ces notions que les yeux seuls peuvent donner, n'en reste pas pour cela indifférent à cette coloration d'images qu'on retrouve constamment en poésie. Peu à peu, à force de lecture et d'expérience, il s'est fait dans ses idées un travail d'association où sont graduées avec assez d'exactitude les diverses nuances qui existent dans notre échelle des couleurs, au point qu'il ressent tout autant que le voyant leur force émotive et qu'il a lui aussi sa passion bien marquée pour la poésie.

L'aveugle a donc tout ce qu'il faut pour mener une vie intellectuelle aussi intense que n'importe quel clairvoyant. Comme nous l'avons démontré plus haut, le toucher, l'odorat et l'ouïe le mettent continuellement en relation avec le monde physique, et l'ouïe le met en communication constante avec le monde moral et intellectuel. Il faut bien le noter, en effet, l'ouïe est un sens plus intellectuel que la vue. Tout ce qui manquait à l'aveugle était un système de lecture et d'écriture; or le système Braille avec tous ses perfectionnements est venu trancher la difficulté avec le plus heureux succès et l'aveugle d'aujourd'hui peut, grâce à sa connaissance des lettres et des sciences, aspirer aux fonctions intellectuelles les plus appréciées et aux professions libérales où elles s'exercent.

École de musique

Cependant, de toutes ces professions, l'expérience a démontré que la musique, dans ses différentes branches, ouvre les carrières les plus convenables et les plus lucratives pour les aveugles. C'est pour cela que les institutions d'aveugles sont surtout des écoles de musique.

Les aveugles, en effet, sont bien préparés pour l'étude et l'enseignement de cet art. Pour l'étude et l'enseignement de la musique la vue n'est nullement nécessaire. C'est l'oreille et le goût qui y entrent plutôt en jeu. Or nous savons déjà combien son infirmité a forcé l'aveugle à affiner son oreille et sa sensibilité.

Cette prédisposition lui permet de saisir facilement toute l'expression d'une pièce musicale et de la rendre jusque dans ses moindres nuances. Mais pour être vraiment musicien, et surtout professeur, outre l'oreille et le goût, il faut encore la science. En outre, la science musicale est d'autant plus solide qu'elle a été assimilée avec plus de méthode et sans hâte. Or ce sont là des qualités que tous les connaisseurs s'accordent à attribuer aux institutions d'aveugles. Les études musicales qui s'y poursuivent en vue du professorat sont longues et sérieuses. On y procède par étapes, et comme la musique repose sur le solfège et sur l'harmonie on donne à leur enseignement une importance de premier ordre. Ainsi, on apprend à l'aveugle encore tout jeune à discerner les sons, à les rendre lui-même, puis à solfier quelque morceau simple, afin de se rendre bien compte de ses aptitudes musicales avant même de lui permettre de toucher un clavier ou un instrument de musique quelconque. On juge alors des aptitudes de l'enfant et on détermine la carrière qu'il doit embrasser. De cette décision dépend généralement le succès ou l'insuccès de l'aveugle dans sa carrière de musicien. Il importe donc que ce choix du futur musicien soit fait judicieusement. L'erreur dans ce choix initial signifie pour l'aveugle la dépendance pour toute la vie, vu qu'il pourra difficilement plus tard entrer dans une autre voie.

Ces quelques leçons préliminaires de solfège sont le meilleur critérium du talent et de l'habileté du futur

musicien. Nous pourrions ajouter en passant qu'il est regrettable que cette méthode ne soit pas plus répandue dans nos collèges, et surtout dans nos couvents, où l'on enseigne souvent sans discernement et pendant nombre d'années la musique à des enfants qui n'y ont aucune disposition, leur faisant perdre ainsi, outre une assez forte somme d'argent, un temps des plus précieux.

A ces préliminaires succèdent huit à dix années de travail sérieux et consciencieux où la musique est étudiée sous toutes ses formes (solfège, harmonie, contre-point et fugue, composition et improvisation, etc., etc.). Pendant tout ce temps on tâchera de donner à l'aveugle musicien toutes les mêmes facilités d'instruction, de pratique, d'étude et d'auditions musicales que pour les musiciens voyants avec lesquels il va entrer en concurrence. Ainsi il aura comme professeurs des maîtres de grande réputation; ses pratiques seront sous une direction constante et judicieuse; son étude portera surtout sur les grands maîtres des écoles anciennes et modernes et on fera en sorte qu'il soit assidu à toutes les auditions des meilleurs artistes. Mais, en tout ceci, on portera une attention particulière à ce que son instruction musicale, dans quelque branche qu'elle soit, harmonie, piano, orgue ou chant, soit plus encore pour l'intelligence de l'aveugle que pour son oreille. C'est la seule méthode possible pour l'entraînement musical pratique de l'aveugle.

Le professeur de musique ou l'organiste aveugle doit, en effet, être capable d'analyser la musique et d'en traiter toujours d'un point de vue intellectuel. Si ses facultés mentales n'ont pas été suffisamment développées et disciplinées, l'aveugle musicien, peu importe qu'il joue ou qu'il chante, sera toujours un professeur manqué. Tous ces points surveillés, l'instruction musicale des

aveugles sera même plus parfaite, plus analytique et plus compréhensive que celle des voyants, ce qui lui vaudra d'être compté par les personnes compétentes parmi les meilleurs maîtres en musique.

École d'accordage

Après la musique, l'enseignement professionnel de l'accordage et de la réparation des pianos est devenu le plus important de nos écoles d'aveugles. C'est vers 1830 que l'accordage est devenu en France une industrie vraiment sérieuse pour les aveugles.

Claude Montal et un de ses camarades de l'Institution de Paris, trouvant que le travail de l'accordeur en charge des pianos de la maison laissait à désirer, s'essayèrent à accorder eux-mêmes les pianos à leur usage. Sur la plainte de l'accordeur voyant, il leur fut interdit par la direction de l'Institution de toucher aux pianos, mais les deux amis se procurèrent un vieil instrument mis au rancart et continuèrent leurs efforts. Leur succès fut si grand que finalement le directeur, convaincu de leur adresse, leur confia l'accordage de tous les pianos de la maison, et des classes d'accordage furent bientôt ouvertes aux aveugles. Quand Montal quitta l'institution il se heurta à une foule de préjugés, mais son habileté fut vite reconnue par des professeurs du Conservatoire et son succès fut assuré. Plus tard Montal établit même une manufacture de pianos qu'il dirigea pendant plusieurs années.

Depuis que Montal a ainsi substitué, pour l'accordage, des aveugles musiciens aux simples ouvriers accordeurs d'alors, la supériorité des aveugles n'a cessé d'être reconnue par les artistes les plus compétents. L'accordage est, en effet, un excellent emploi pour les aveugles et il n'est pas exagéré de dire que la délicatesse de leur

oreille et la sûreté de leur touche défient toute concurrence. A ces deux avantages qu'ils ont sur les voyants vient s'ajouter, pour l'aveugle accordeur, l'excellence d'un enseignement bien méthodique où, pendant au moins trois ans, ils sont rompus à toutes les difficultés du métier. Sous la direction d'habiles professeurs ils étudient d'abord bien à fond toute la théorie de leur art, puis un matériel d'instruments est mis à leur disposition pour leur en permettre la pratique. Ces instruments, qui sont de constructions différentes, sont démontés, remontés, dis-séqués, les cadres, les marteaux, les étouffoirs et les touches en sont dérangés ou brisés puis réparés par les apprentis accordeurs sous la surveillance d'un maître bien réputé dans son art. Et ainsi, chaque jour, pendant plusieurs années, se fait systématiquement l'enseignement de l'accord des pianos, qui aboutit à une série d'examens passés devant des experts autorisés; puis un certificat d'accordeur permet la pratique à l'extérieur. Ce certificat n'est donné qu'à ceux qui ont passé avec succès les examens requis et l'on voit sérieusement à ce qu'aucun accordeur aveugle inhabile ne soit présenté au public.

École de métiers

Outre l'école de musique et d'accordage, chaque institution d'aveugles a ordinairement son école de métiers où l'on enseigne une industrie manuelle à ceux qui n'ont pas de talent pour la musique ou qui sont trop vieux pour y être spécialisés. Les principales industries enseignées dans les institutions sont la vannerie, le rempaillage et le cannage des chaises, la fabrication des balais, la broserie, la matelasserie et la tisseranderie. Comme ces métiers sont purement manuels et qu'il n'y est aucunement besoin du sens de la vue, les aveugles, à cause de la souplesse et de la sûreté de leurs mains,

y ont acquis une supériorité marquée. De tous ces métiers c'est celui de vannier qui requiert le plus long apprentissage (deux ou trois ans). Pour y bien réussir l'apprenti aveugle doit allier à la vigueur physique une grande souplesse tactile, autrement le travail, tout en risquant d'être plutôt médiocre, marcherait trop lentement pour être suffisamment rémunérateur.

Tous les autres métiers ne requièrent que quelques mois d'apprentissage et peuvent être exercés par tout aveugle d'adresse moyenne et de vigueur physique ordinaire. L'outillage de ces ateliers est à peu près le même pour les aveugles que pour les clairvoyants. Quant à l'enseignement même de ces métiers, on rencontre d'énormes avantages à choisir plutôt des professeurs aveugles. Le professeur aveugle, s'étant trouvé déjà dans ces mêmes conditions, où se trouve présentement l'apprenti qu'il faut instruire, sait mieux que tout professeur clairvoyant les facilités et les difficultés de l'aveugle et peut ainsi guider avec plus de sûreté la main de son disciple dans le tissage des joncs ou dans le nouage des mailles. Un autre avantage est celui de n'avoir pas, pour entraver son enseignement, certains préjugés sur la réussite possible de ses élèves, préjugés dont pourraient se défaire difficilement la plupart des professeurs voyants. Le professeur aveugle, ayant lui-même atteint ce but vers lequel tendent ses élèves, sait toutes les possibilités qu'il y a d'y arriver et peut mieux que tout autre indiquer le chemin à prendre pour y parvenir plus sûrement et plus rapidement.

Dans chaque école il y a, outre le cours académique, les classes de musique et l'enseignement ménager, des cours spéciaux pour jeunes filles aveugles où on leur enseigne toute espèce de tricots et d'ouvrages au crochet, la couture, la fabrication d'ouvrages en perles, en joncs, en foin d'odeur, etc.

École de massage

Une autre profession, plus récemment inaugurée en Europe et en Amérique, et qui offre à l'aveugle, homme ou femme, de très grandes chances de succès, est celle de masseur. L'aveugle, à cause de l'extrême délicatesse de son toucher, semble, en effet, tout désigné pour les massages. Déjà l'expérience a été faite dans certaines institutions d'aveugles et les succès obtenus ont été si satisfaisants qu'on y a établi définitivement des cours réguliers de massage.

Cette profession, tout en rendant à l'aveugle le plus grand service, a été déjà fort appréciée par différentes autorités médicales. Tous les médecins reconnaissent au massage une grande puissance curative, mais beaucoup hésitent à la recommander à leurs malades parce qu'ils savent qu'il y a beaucoup plus de charlatans masseurs que de vrais masseurs professionnels.

Aussi l'idée d'une école de massage pour aveugles a-t-elle été favorablement acceptée par les plus hautes sommités médicales. Outre qu'on connaisse le toucher suprasensible de l'aveugle, on sait que l'enseignement du massage se fera chez l'aveugle avec méthode et sans hâte et qu'on ne lui permettra de pratiquer seul cette profession que quand il sera excellent masseur.

La formation professionnelle du masseur demande environ deux ans et on n'y admet généralement que les aveugles d'une certaine culture intellectuelle, à cause des multiples qualités de tact et de savoir-faire requises pour y bien réussir.

Cette profession du masseur aveugle semble avoir pris naissance dans les pays d'Asie où elle est devenue l'occupation par excellence des aveugles. Ainsi au Japon, dans la seule ville d'Yokohama, sur mille hommes et femmes masseurs professionnels, neuf cents sont aveugles.

Ces aveugles passent par les rues, jouant sur la flûte une modulation qui les fait reconnaître et poussant de temps à autre le cri *amma* (massage). En France, cette profession est déjà devenue une des plus lucratives pour les aveugles. A cause de leurs succès et du grand nombre d'aveugles mutilés de la dernière guerre, la suggestion a été faite dans une revue française, en octobre 1917, de leur réserver le métier de masseur. Cette suggestion semble bien avoir été suivie puisque l'école Braille a, depuis novembre 1923, son association professionnelle de masseurs aveugles.

L'année dernière, un de nos médecins les plus célèbres de Montréal suggérait à la supérieure de l'Institution des aveugles de Nazareth d'inaugurer des cours de massage pour nos aveugles canadiens. L'idée de fournir ainsi une nouvelle profession, qui leur fût parfaitement accessible, avait été déjà souvent considérée à Nazareth; aussi cette suggestion n'a-t-elle fait que promouvoir davantage un vieux projet, qui sera très probablement mis à exécution sous peu. Le Canada comptera donc bientôt, dans son petit monde d'aveugles, non seulement des célébrités en musique et en accordage, des vanniers de grande renommée, mais des professionnels masseurs appréciables et appréciés.

Éducation sociale

Aveugle ignorant et mendiant, voilà l'aveugle d'autrefois; aveugle instruit, musicien, professeur, organiste, accordeur, vannier, rempailleur, brossier, matelassier, tisserand ou masseur, voici l'aveugle d'aujourd'hui. La question, si compliquée jadis, de l'utilisation des aveugles semble bien parfaitement résolue et l'aveugle d'aujourd'hui, loin d'être une pauvre épave inutile et encombrante, est un travailleur utile et un citoyen conscient

de son devoir envers la société. Aussi cherche-t-il de toutes façons à participer le plus activement et le plus efficacement possible au bien général de la société.

Or, pour être un bon citoyen, il ne suffit pas d'être compté parmi la foule des travailleurs, il faut en outre savoir s'intéresser à toutes les grandes questions de la vie sociale afin de décider de l'attitude à prendre et du rôle à jouer en vue du bien commun.

Grâce à l'initiative d'un grand aveugle, Maurice de la Sizeranne, la fondation de journaux, de revues et de bibliothèques circulantes pour aveugles allait les tenir bien au courant de tous les grands problèmes de la vie sociale. C'est en 1883 que les aveugles furent dotés de leur premier périodique, le *Louis Braille*, imprimé en relief et paraissant à chaque quinzaine. Cette revue est comme le petit journal de famille des aveugles. Par son entremise les aveugles se connaissent les uns les autres, se communiquent leurs petits et grands succès et mettent à même tous leurs frères d'infortune de profiter de leur expérience. Dans cette revue sont aussi catalogués tous les livres et œuvres musicales publiés en Braille.

Une autre, la *Revue Braille*, également imprimée en Braille, a été fondée en 1884 dans le but principal de faciliter les relations de l'aveugle avec les clairvoyants. Cette revue vient, chaque semaine, dire à l'aveugle tous les grands événements de la vie littéraire, scientifique, musicale, politique, en France et à l'étranger. Enfin, chaque mois apporte aux directeurs et aux professeurs des institutions d'aveugles et à tous les typhlophiles français et étrangers un bulletin chargé de faits, d'informations et d'études sur aveugles. Ce bulletin, le *Valentin Haüy* a été fondé en 1883 et a pour but de

faciliter la tâche à tous ceux qui s'occupent des aveugles.¹ A toutes ces heureuses fondations vint s'ajouter, en 1886, celle d'une bibliothèque circulante pour aveugles. Cette bibliothèque possède aujourd'hui plus de 80,000 volumes imprimés ou manuscrits en points saillants. La plupart de ces ouvrages ont été transcrits des meilleurs auteurs de philosophie, d'histoire, de littérature, de pédagogie, etc., par des voyants amis des aveugles, qui se sont familiarisés avec le système d'écriture en relief, ou par des secrétaires aveugles sous la dictée de voyants.

Cette bibliothèque ne comprend pas que des œuvres littéraires, philosophiques, scientifiques et pédagogiques, mais encore, un choix des plus complets de musique religieuse et profane des écoles anciennes et modernes. Ces volumes (lettres et musique) circulent par toute la France et à l'étranger et rendent ainsi aux aveugles du monde entier d'incalculables services, tant au point de vue professionnel que social.

Maurice de la Sizeranne et l'association Valentin Haüy

C'est par l'agglomération de ces diverses institutions que Maurice de la Sizeranne constitua, en 1889, cette association Valentin Haüy dont l'action morale, intellectuelle et matérielle auprès des aveugles n'a fait que s'accroître depuis sa fondation et qui en fait aujourd'hui une des associations de bienfaisance les plus admirables du monde entier.

1. Outre ces trois revues, il se publie encore pour aveugles :

EN FRANCE: *La Lumière* (revue documentaire bi-mensuelle); *Du bout du doigt* (revue documentaire gratuite); *Le Touche à tout*, *La Causette* (journal féminin); *La Revue littéraire et musicale* (revue mensuelle); *Le Braille magazine* (extraits de tous les principaux journaux français); *Le Courrier Braille* (revue politique bi-hebdomadaire).

EN SUISSE: *Le Progrès*, *La Glaneuse* (revue documentaire de 140 pages par mois).

EN ANGLETERRE: *The Progress*, etc., etc.

EN BELGIQUE: *L'Ami*, etc. etc.

AUX ÉTATS-UNIS: *Matilda Ziegler*, etc., etc.

Le conseil d'administration de cette association se partage en trois commissions; la première s'occupe d'administration et de propagande; la deuxième, formée de spécialistes dans les questions relatives aux aveugles, voit à l'amélioration des systèmes d'enseignement intellectuel et professionnel, à l'administration de la bibliothèque et à la publication des différents périodiques; la troisième commission s'occupe de patronage et assure présentement à plus de quinze mille aveugles de toutes conditions le secours moral et matériel sous toutes ses formes. Ce conseil d'administration avait, jusqu'à ces dernières années, le bonheur de posséder comme secrétaire général le fondateur même de l'association. Il y a à peine deux ans, le ciel venait ravir à la terre ce grand homme de bien, dont le nom restera longtemps gravé dans le cœur et dans la mémoire d'une multitude d'aveugles qui lui doivent le bonheur et même la vie.

Maurice de la Sizeranne s'est taillé ici-bas une besogne de géant qui est restée pour l'aveugle la plus grande leçon d'énergie et pour tous le plus bel exemple de dévouement envers ceux qui souffrent. En voici le résumé extrait d'un article de M. J. Vielhomme, publié dans la *Revue des Jeunes* à l'occasion de la mort de ce grand apôtre des aveugles:

« Grâce à Maurice de la Sizeranne, en un laps de temps relativement court, la situation des aveugles s'est profondément modifiée. Magasin écoulant le travail des aveugles, patronage réunissant 15,000 dossiers d'aveugles aidés et où s'élabore chaque jour une correspondance intense, musée exposant tous les spécimens des appareils imaginés tant à l'étranger qu'en France pour les aveugles ou par eux, bibliothèque Braille possédant aujourd'hui 80,000 volumes et d'où partent des expéditions de plus en plus nombreuses, publications diverses indispensables aux aveugles pour l'exercice de

certaines professions, bibliothèque musicale, ateliers de chaiserie, brosserie, vannerie, sacs en papier, dépôt de matières premières où les aveugles doivent pouvoir s'approvisionner aux conditions les moins onéreuses, vestiaire et garde-meuble donnant vêtements ou objets mobiliers, écoles de massage et d'accordage de pianos, imprimerie; tel est, dans ses parties essentielles, l'organisme vital que Maurice de la Sizeranne a légué à ses frères en cécité. Certes, quelle que soit la distance parcourue, le point d'arrivée ne marque pas et ne marquera jamais le point d'arrêt: « Ce qui est fait n'est rien, répétait souvent Maurice de la Sizeranne, ce qui reste à faire est immense! » Comment cependant ne pas être saisi d'admiration pour l'homme dont l'activité sut être si féconde! »

Il nous semble qu'un tel travail, accompli par un aveugle, doit inciter le voyant à agir plus encore qu'à admirer, et si ce qui reste à faire en France est immense, que doit-il en être de la besogne à accomplir ici, dans notre pays, qui est encore loin de toutes ces belles réalisations de là-bas. Sans doute nous trouvons dans nos dévouées religieuses des personnes qui consacrent volontiers leur vie à améliorer le sort des pauvres aveugles. Mais ne serait-ce pas juste et raisonnable d'attendre de chaque voyant, surtout de chaque catholique, sa quote-part de dévouement, si petite soit-elle, à la cause des aveugles. L'aide aux aveugles est une des plus belles œuvres de bienfaisance. Bénie par le Sauveur lui-même, elle offre un champ des plus fertiles aux âmes généreuses.

Pour être un de ces apôtres et y aller de sa petite part, il ne suffit pas de savoir à l'occasion réserver à l'aveugle un regard de commisération, une parole de sympathie ou une aumône de quelques sous. Ce sont là des choses si naturelles qu'elles sont bien peu méri-

toires. Le voyant réalise, en effet, si facilement la grandeur de l'infirmité de l'aveugle en s'imaginant lui-même frappé de cécité qu'il ne peut refuser à l'aveugle cette sympathie que sa nature même lui commande d'accorder.

Il faut donc plus qu'une manifestation de pitié par de vaines paroles ou d'infructueuses aumônes; ce qu'il faut surtout, c'est l'aumône d'un peu de confiance, c'est l'aumône d'un emploi, d'une clientèle, d'un patronage qui assure à l'aveugle un travail, qui lui rende toute sa dignité en le remplaçant favorablement et définitivement dans la vie sociale. Voilà une aumône bien pratique, qui, loin d'appauvrir, enrichit, car l'exploitation de talents aussi précieux intéresse le pays et la société plus encore que la petite classe des travailleurs aveugles.

Donc, que chacun, dans sa sphère, donne cette aumône, c'est son intérêt, c'est son devoir, et pour que cette tâche soit plus facilement déterminée, nous considérerons, dans un chapitre spécial, l'immense travail déjà accompli par notre Institution de Jeunes Aveugles de Nazareth, la seule institution de ce genre qui soit canadienne-française et catholique dans tout le Canada, et nous soumettons à la bonne volonté de chacun quelques suggestions pour l'avenir.

DEUXIÈME PARTIE

Institution de Nazareth

Fondation

C'est en 1861 que M. Victor Rousselot, prêtre de St-Sulpice, ému de la situation des pauvres aveugles canadiens, résolut de les retirer du triste état de délaissement où ils se laissaient vivre ignorants et oisifs, continuellement torturés par le sentiment de leur inutilité et écrasés ainsi sous le fardeau de la plus atroce des infirmités.

S'inspirant des succès de l'Institution nationale des Jeunes Aveugles de Paris, il chercha à résoudre le problème des aveugles canadiens en fondant à Montréal une institution similaire à celle de Paris, où l'aveugle pût, par une bonne éducation physique, intellectuelle et morale, s'affranchir de l'oisiveté, de l'ignorance et de la mendicité et se replacer enfin dignement dans la société. C'est dans ce but que le bon M. Rousselot ouvrit, le 23 décembre 1861, avec quatre ou cinq aveugles seulement, l'Institution aujourd'hui si florissante des jeunes aveugles de Nazareth.

Pour accomplir avec lui cette tâche difficile et bien délicate de l'éducation des aveugles, il fit appel au dévouement et à l'abnégation de femmes humbles et héroïques, qui avaient déjà fait leurs preuves dans les œuvres de soulagement, hôpitaux, asiles ou hospices, les Sœurs Grises de Montréal. Voici bientôt soixante-quatre ans que ces dévouées religieuses donnent tout leur zèle à cette obscure mais sublime mission de la régénération des aveugles et Dieu seul sait tous les trésors de mérites amassés par une si admirable charité.

L'éducation à Nazareth

Quant aux succès d'enseignement, il suffirait de rappeler que Nazareth compte présentement plus de deux cents élèves et que parmi ses anciens vingt-cinq ont été placés comme organistes, cinquante-six comme professeurs de piano, d'harmonie et de chant, vingt-neuf comme accordeurs, outre le grand nombre d'aveugles formés aux métiers de vannier, de rempailleur, de matelassier, de brossier, etc., qui ont acquis déjà leur parfaite indépendance et gagnent honorablement leur vie.

Nazareth, nous l'avons dit déjà, est la seule institution de langue française et de religion catholique qui existe pour les aveugles au Canada. Les aveugles y sont soumis dès leur arrivée à un cours de culture physique identique à celui de Paris. Un terrain, devenu hélas! trop petit pour le nombre d'élèves, leur offre tout de même l'occasion de courir, de sauter, de jouer. Des appareils de gymnastique (barres fixes et parallèles, échelle horizontale, pas de géant, échasses, etc.), stimulent au jeu les jeunes aveugles, développent et assouplissent leur corps et préparent ainsi le terrain pour une bonne culture intellectuelle.

Quant aux études scolaires, ce sont exactement celles de toutes les autres écoles académiques ordinaires. Elles sont sous le contrôle de la Commission des Écoles catholiques.

Le programme d'études comprend: lecture et écriture Braille, dactylographie, grammaire, arithmétique, littérature, versification, histoire, géographie, cosmographie, hygiène, éléments de physique, éléments de philosophie, etc., etc. Les résultats obtenus chaque année ont toujours fait l'admiration des commissaires et des visiteurs.

Cette éducation intellectuelle de l'aveugle est appuyée sur une excellente formation morale et religieuse, car l'aveugle, à cause de son infirmité, a besoin de Dieu plus que tout autre.

La Providence l'a privé du sens si précieux de la vue et l'a emprisonné dans des ténèbres perpétuelles, mais les lumières de la foi illuminent son âme d'une divine clarté et l'aveugle oublie ainsi ses ténèbres actuelles pour bénir la sagesse et la justice divine et passer sa vie dans la joie et l'espérance de la lumière éternelle.

L'aveugle, isolé qu'il est du monde extérieur et habitué aux profondes méditations, s'éprend volontiers des beautés de l'au delà. « La cécité, dit un aveugle, qui m'a privé de voir le monde, m'a donné tous les moyens d'admirer le ciel. » Et le grand poète aveugle Milton s'écrie : « Brille donc d'autant plus intérieurement, ô céleste lumière ! que toutes les puissances de mon esprit soient pénétrées de tes rayons, mets des yeux à mon âme, disperse et dissipe loin d'elle tous les brouillards afin que je puisse voir et dire des choses invisibles à l'œil mortel. » Si un aveugle protestant a pu parler ainsi, nous pouvons nous demander de quelle éclatante vision doit rayonner l'âme de l'aveugle catholique.

Le cercle Nazareth de l'A. C. J. C.

Comme complément à cette éducation physique, intellectuelle et morale, un cercle d'études offre aux jeunes aveugles l'occasion de se préparer par la prière, par l'étude et par l'action, à une vie efficacement militante pour les intérêts de la foi et de la patrie.

Le cercle Nazareth fut fondé le 19 octobre 1923 et fut affilié à l'Association catholique de la Jeunesse canadienne-française le 7 mars 1924.

Ce cercle convoque, à chaque quinzaine, autour d'un aumônier-directeur, un groupe de dix-huit à vingt aveugles patriotes et apôtres, âgés de dix-sept à trente-cinq ans, qui se font tour à tour conférenciers, causeurs, commentateurs, critiques, argumentants et défenseurs sur les questions religieuses, nationales et sociales mises au programme d'études par l'A. C. J. C.

Le cercle Nazareth a déjà à son crédit plusieurs entreprises, entre autres un concert-causerie au profit des écoles de l'Ontario, des dons de prix spéciaux à l'Institution pour les premiers en histoire du Canada, une souscription au monument des Patriotes, un grand mouvement de propagande en faveur de la bonne chanson, surtout canadienne-française, et du bon parler français, etc.

Ce jeune cercle, après à peine deux ans d'existence, se classe aujourd'hui parmi les cercles les plus actifs de la région.

Formation technique

Nazareth donne en outre à ses élèves une formation technique de première valeur. Comme l'enfant aveugle, en général, manifeste beaucoup d'aptitudes musicales, l'Institution cultivera particulièrement ces heureuses dispositions pour faire de cet aveugle, si possible, un excellent musicien.

Sous la direction de professeurs habiles, l'aveugle est initié tout d'abord à la théorie et à la pratique du solfège; puis l'harmonie, le contre-point et la fugue, la composition sacrée et profane et l'improvisation, l'étude du piano, de l'orgue ou du violon et l'étude du chant sacré et de la notation musicale en usage et l'étude du plain-chant, font de l'aveugle un musicien accompli, capable de défier toute concurrence.

Aussi l'Institution Nazareth sait-elle, chaque année, dans son délicieux concert ravir tous les musiciens et chanteurs montréalais et a-t-elle produit déjà plusieurs artistes de marque.

Parmi ces derniers nous trouvons M. Édouard Clarke, le brillant pianiste et organiste; M. Téléphore Urbain, organiste depuis trente ans chez les RR. PP. Dominicains à Saint-Hyacinthe; MM. Franck O'Brien et Théodore Ducasse, professeurs aux États-Unis; M. Étienne Guillet,

organiste de Saint-Jean-d'Iberville; M. Alfred Lamoureux, professeur de chant depuis nombre d'années à Nazareth et dans les différentes communautés de Montréal, bien connu dans le monde artistique, ainsi que M. Arthur Pruneau, le baryton de l'église Saint-Enfant-Jésus; M. Pierre Vézina, professeur au collège des Jésuites de Sudbury et organiste à l'église Sainte-Anne; M. Sylvio Saint-Louis, professeur et chantre à Hull; M. Arthur Charlebois, organiste à Arthabaskaville; M. Adélard Morency, organiste à Saint-Tite-des-Caps; M. Armand Pellerin, professeur et organiste à Nazareth et à l'église Saint-Jacques (premier bachelier en musique de l'Institution); M. Gabriel Cusson, violoncelliste, prix d'Europe en 1924; M. Paul Doyon, organiste à Notre-Dame-de-Grâce et prix d'Europe en 1925. Chez les filles: Mlle Eugénie Tessier, chanteuse bien connue du public montréalais, aujourd'hui à Cohoes; Mlles Amélia Wilsam et Albertine Roussel, qui ont fondé ensemble une excellente école de musique rue Saint-Denis; Mlles Élizabéth Vallée, professeur à Beauport; Héloïse Préfontaine, organiste à Saint-Constant; Basilice Préfontaine, professeur à Longueuil; Amanda Perron, organiste à Saint-Damase; Clara Lanctôt, professeur à Hull, etc.; et Mlles Rossi, Bailly, Pruneau, Grignon, Boucher, à Nazareth

Tous ces artistes doivent leur formation musicale à la charité et au dévouement des bonnes Sœurs Grises, aidées de grands maîtres en musique, tels que parmi les anciens, MM. Paul Letondal, Jules Hone, Dominique Ducharme et, de nos jours, MM. Arthur Letondal et Romain-Octave Pelletier, docteurs en musique de l'Université de Montréal, Achille Fortier, Camille Couture, Gustave Labelle, Alfred Lamoureux, Romain Pelletier, Armand Pellerin, etc.

Nazareth a aussi son école d'accordage d'où sont sortis déjà nombre d'accordeurs des plus compétents,

tels MM. J. Morin, M. Dionne, J. Sirois, J.-B. Pate-naude, P. Mercier, A. Dufresne, Louis Normand, L. Sauv . M. Philias Mercier en est le professeur actuel.

Un atelier de vannerie, de cannage, de fabrication de balais, de vadrouilles, de brosses, de jonc tiss , situ  au No 23, rue Jeanne-Mance, emploie pr sentement trente ouvriers aveugles.

L'atelier de vannerie offre   d'excellents prix un assortiment des plus vari s: paniers   linge, paniers de p che, paniers   ouvrage,   papier, corbeilles de bureau, plateaux   service avec rebords tress s, paniers de fantaisie, corbeilles   banquets, qui valent facilement tous ces ouvrages de vannerie import s du Japon et vendus ici   des prix exorbitants.

Un d partement sp cial est  tabli pour la r paration des carosses d'enfants, osier et montures, des chaises d'osier ou de jonc et des matelas. Un  tage de l'atelier est r serv    la fabrication des balais, des vadrouilles et des brosses. Les produits qui en sortent sont d'une r elle sup riorit  et plusieurs de nos meilleures maisons, telles que Dupuis Fr res, Hudon, H bert et Cie, Chaput, Fils et Cie, Lacaille et Gendreau, etc., ainsi que la Commission des  coles catholiques et les diff rents d partements civiques de Montr al s'en approvisionnent. Cet encouragement de l'administration municipale rappelle un peu ce qui se fait aux  tats-Unis, dans le Massachusetts, o  tous les services publics doivent, de par la loi, acheter leurs balais dans des ateliers d'aveugles.

Nazareth poss de en outre un internat pour ses trente ouvriers, un atelier d'apprentis, une salle d'hospitalisation et un modeste atelier pour une trentaine de filles qui s'occupent d'enseignement et de travaux manuels, ouvrages de fantaisie en dentelles ou en perles, en jonc ou en foin d'odeur, tricotage de tout genre, gants, bas, etc., ouvrages de couture, de cuisine, de m nage, et aussi d'imprimerie et de reliure.

L'Institution comprend aussi une bibliothèque circulante de près de deux mille volumes, une bibliothèque musicale excédant six cents volumes et un département d'imprimerie (Braille) et de reliure.

L'institut Ophtalmique

Attenant à l'Institution des Jeunes Aveugles de Nazareth, l'Institut Ophtalmique (145, Sainte-Catherine ouest), vient ajouter le complément pratique et nécessaire en s'occupant des traitements préventifs de la cécité. L'Institut Ophtalmique a été fondé en 1892 par les RR. SS. Grises de Nazareth. Les Drs Édouard et Henri Desjardins et le Dr R. Boulet en ont alors pris charge. En 1902, au départ des Drs Desjardins, le Dr R. Boulet prit la direction avec le Dr Plamondon comme assistant; celui-ci étant mort en 1916, il fut remplacé par le Dr Auguste Desjardins. Depuis le départ de ce dernier les Drs Frs de Sales Prévost et P. Ostiguy prennent part au service du dispensaire. L'année dernière le Dr R. Boulet s'est adjoint comme assistant le Dr Jules Brault.

Cette institution a pour objet le traitement des maladies des yeux, des oreilles, du nez et de la gorge. Cependant, par nécessité pour la marche normale et la sécurité de ce service, il a été jugé utile d'adjoindre un praticien général et le Dr Damien Masson est devenu, en 1899, médecin de l'Institut Ophtalmique.

Il serait trop long de dire en détail l'œuvre admirable réalisée par cette institution depuis sa fondation, mais des statistiques, pour les derniers cinq ans, peuvent tout de même nous faire entrevoir combien de douleurs y ont été soulagées, combien d'infirmités prévenues ou atténuées et combien de misères physiques et morales épargnées au public. Ainsi, de 1920 à 1925, 2,866 malades ont été hospitalisés; 47,663 consultations données

gratuitement; 101,989 prescriptions remplies dont la plupart absolument gratuites; 6,854 opérations ont été faites au dispensaire et à la salle d'opération et la grande majorité de celles-ci ont été absolument gratuites.

Outre cette œuvre de soulagement, l'Institut Ophtalmique a été pour nos jeunes médecins un magnifique champ d'observation et d'études, et a ainsi fait bénéficier la profession médicale d'une foule de connaissances dans la spécialité des yeux, des oreilles, du nez et de la gorge.

L'Institut Ophtalmique a aussi, par les recettes prélevées sur ses patients à l'aise, aidé à la subsistance et au maintien de Nazareth.

DESIDERATA

Un local et des recettes convenables

On fait donc beaucoup à Nazareth, et tout cela sur un terrain et dans une maison aux dimensions au moins deux fois trop petites. C'est dire que, l'espace manquant, beaucoup d'innovations et de perfectionnements modernes ont été empêchés, et le travail est devenu très pénible pour les bonnes religieuses qui, malgré tout, à force de patience et de sacrifices, obtiennent des résultats qui étonnent jusqu'aux directeurs des institutions d'aveugles protestantes.

Un terrain spacieux et une vaste institution sont donc nécessaires et nous trouvons l'occasion magnifique pour les philanthropes et pour tous les richards de s'assurer ainsi le ciel par la voie la plus courte, la plus large et la plus sûre.

Nous voudrions également intéresser à cette œuvre tous nos gouvernants, à qui surtout incombe le devoir d'assurer le bien du pays et de la société. Il est vrai que le gouvernement provincial donne, chaque année, un octroi spécial pour l'hospitalisation des adultes aveu-

gles et qu'un contrat signé en juin 1924 entre lui et l'Institution accorde à celle-ci \$200 pour chaque élève pauvre de la province de Québec; c'est déjà bien. Mais quand il s'agit de nourrir, de vêtir et d'éduquer physiquement et intellectuellement des enfants aveugles de constitution plutôt faible, \$200 sont loin de suffire. S'inspirant de l'exemple des autres provinces et des pays étrangers, nos autorités publiques ne pourraient-elles pas faire encore quelque chose de plus en faveur des aveugles?

Le gouvernement d'Ontario donne à son institution de Brantford, outre un octroi spécial pour l'hospitalisation des adultes aveugles, \$700 par élève; ceux d'Alberta, de la Saskatchewan et du Manitoba donnent \$300; ceux du Nouveau-Brunswick et de la Nouvelle-Écosse donnent \$400. À l'exception du celui de l'Ontario, tous ces gouvernements accordent les mêmes subventions à l'Institution des Jeunes Aveugles de Nazareth pour les élèves qu'ils y envoient. Ces provinces sont elles-mêmes surpassées en libéralité par les gouvernements et les municipalités des États-Unis, qui prennent pratiquement à leur charge toutes leurs institutions d'aveugles, y établissant des ateliers vastes et bien aménagés, des magasins pour la vente des produits, et qui accordent à leurs employés aveugles un salaire assez élevé pour qu'ils puissent facilement subvenir à leurs besoins journaliers. Si nous allons plus loin, en Angleterre, en France, en Allemagne et en Autriche, nous constatons que, grâce surtout aux subventions des gouvernements, le développement intellectuel des aveugles occupe une des premières places dans l'opinion publique. Il est un fait que personne ne doit ignorer, c'est que l'octroi spécial accordé chaque année se dépense bien vite et tout entier pour l'hospitalisation, non des élèves, mais des adultes aveugles. N'allons pas, non plus, compter indéfiniment avec cette réputation d'économie et d'ingéniosité des

bonnes religieuses qui, à force de dévouement et de sacrifices, parviennent à boucler leur budget avec des subventions moindres que celles qui sont exigées par les protestants. On risque fort de laisser ainsi en souffrance des œuvres de grande importance. D'ailleurs, baser sur de tels principes les calculs et les surplus d'une trésorerie publique, ce serait spéculer sur l'abnégation et le talent des personnes de dévouement, ce qui est indigne d'une administration juste et sage.

Travail et clientèle

Les aveugles de Nazareth sont reconnus comme des travailleurs soigneux et consciencieux. Ces travailleurs demandent aux industriels et aux marchands leur confiance et leur encouragement. Ce qu'ils désirent, c'est du travail et une clientèle. Cet encouragement qu'ils sollicitent des hommes d'affaires ne doit pas leur être refusé. Bien au contraire, le marchand et l'industriel devraient le leur donner et largement, car, en définitive, ils en seront eux-mêmes les principaux bénéficiaires. Qu'on en juge: Nazareth met en vente, à des prix raisonnables, des ouvrages de vannerie et des balais reconnus par les connaisseurs comme étant d'une supériorité marquée. Or, beaucoup de nos marchands canadiens-français préfèrent laisser aux marchands juifs une aussi bonne aubaine, et importer eux-mêmes, du Japon ou des États-Unis, des marchandises de qualité bien inférieure.

D'autres préfèrent encourager les aveugles des États-Unis. Le gérant des *Cambridge Workshops for the blind* déclarait récemment qu'il vendait des balais et des vadrouilles à plein char au Canada. D'autres enfin sont bons clients de Nazareth, mais semblent avoir honte de l'avouer; aussi préfèrent-ils dire à ceux qui admirent le travail des magnifiques paniers ou corbeilles qu'ils mettent en vente, que ces ouvrages viennent de

la maison Morgan ou de telle autre maison de grande renommée. Ce sont là des anomalies que nos gens d'affaires bien pensants devraient s'appliquer à faire disparaître.

Organistes et chanteurs

L'Institution de Nazareth recommande à MM. les curés et maîtres de chapelle l'organiste et le chanteur aveugle. L'aveugle, nous l'avons dit déjà, manifeste dès son enfance beaucoup d'aptitudes pour la musique; aussi l'Institution s'efforce-t-elle de tirer le meilleur parti possible de ces talents. Placé pendant huit à dix années sous la direction de maîtres éminents, l'aveugle s'est, dans la théorie et dans la pratique, rompu à toutes les difficultés de son art. Cette formation sérieuse et méthodique en a fait un maître musicien, capable de toucher avec grand succès les orgues de nos églises. Sans doute il peut se rencontrer quelque organiste aveugle qui soit encombrant, empêtré, et médiocre musicien, mais cet organiste n'est guère recommandé par l'Institution. Celui que Nazareth recommande est d'ordinaire bien délié et excellent musicien. Qu'il joue ou qu'il chante, sa facilité, sa sûreté et son expression étonnent: c'est là, non plus un musicien quelconque, mais un véritable artiste, harmoniste et compositeur, à l'âme poétique et religieuse, consacrée par le malheur.

Cet aveugle a ordinairement à son service une merveilleuse mémoire où il classe en peu de temps tout le répertoire musical de l'église où il offre ses services. Il n'aura bientôt besoin que de quelques heures d'avis pour préparer le programme musical le plus compliqué de la fête la plus solennelle. Que le maître de chapelle doive ainsi déterminer quelques heures à l'avance son programme est un bienfait pour lui et pour toute sa chorale. Même pris au dépourvu, son organiste aveugle saura d'ordinaire s'en tirer d'une façon très convenable.

Ainsi, s'il s'agit d'exécuter une pièce de plain-chant qu'il n'a pas présente à la mémoire, l'aveugle n'est pas pour cela réduit au silence; possédant parfaitement son harmonie, il suit de sa main gauche la copie Braille en plain-chant et fait sa propre harmonisation avec sa main droite et ses pieds, quatre notes à la main, une ou deux, suivant le cas, à la pédale, et obtient ainsi un accompagnement amplement riche.

Quant à la direction, l'organiste aveugle ne la complique guère; il suffit que le maître de chapelle compte à haute voix les derniers temps, qu'il lui fasse de temps à autre la charité d'un signe, d'un avertissement et l'entente sera parfaite. Il faut peu de chose, en somme, car l'organiste aveugle est d'ordinaire assez bon musicien pour deviner, avec l'acuité qui lui est particulière, quand il est temps de jouer.

Professeurs et accordeurs

L'aveugle n'est nullement entravé par son infirmité dans l'enseignement du piano et du chant, ou dans l'accordage. Le professeur aveugle a sous les doigts, en Braille, la musique que l'élève étudie en noir. L'inégalité de sonorité indiquera le plus souvent à l'aveugle le mauvais doigté ainsi que la mauvaise tenue. Son oreille très exercée supplée à sa cécité. Du reste, le professeur aveugle doit, délicatement, suivre les mains de ses élèves dans les exercices et se rendre compte de leur excellente position. Toute faute de mesure, de rythme, d'interprétation, etc., est relevée par le professeur aveugle aussi bien que par le voyant, à cause de sa bonne formation technique. L'enseignement du chant lui est encore plus facile.

En France, nombre d'institutions des mieux vues emploient, pour l'enseignement du piano et du chant, des artistes aveugles, hommes et femmes. Il est re-

grettable que tant de faux préjugés empêchent encore beaucoup de nos institutions d'en agir ainsi. Qu'on veuille donc faire taire pour quelque temps ces préjugés et essayer le professeur aveugle et on ne tardera pas à constater la solidité de son enseignement et, devant les succès réalisés, on n'aura qu'à se féliciter du choix qu'on aura fait. Comme plusieurs femmes aveugles se sont spécialisées dans l'enseignement du chant et du piano, nos institutions féminines devraient en profiter pour engager, à prix assez minimes, d'excellentes maîtresses de musique.

Quant aux accordeurs aveugles, leur réputation n'est plus à faire. Puisque l'Institution voit à n'imposer au public que d'excellents accordeurs, il nous semble que nos collègues, nos couvents et même les particuliers ont tout intérêt à les employer.

L'aide des dames et des jeunes filles

Aux dames et aux jeunes filles, Nazareth offre une excellente occasion d'utiliser leurs loisirs d'une façon bien autrement intéressante, méritoire et pratique que dans les amusements mondains d'aujourd'hui. L'aide qu'on demande est des plus faciles. Il s'agit de doter la bibliothèque circulante (Braille) de quelques articles ou de quelques livres en dictant à une secrétaire aveugle la matière d'un auteur français bien choisi.

Cette bibliothèque circulante est de première nécessité pour nos aveugles. Rien ne servirait, en effet, de leur enseigner la lecture en Braille, s'il n'existait pas ou s'il n'existait que peu de livres écrits ou imprimés suivant cette méthode. L'Institution de Nazareth a obvié à cette pénurie de livres en faisant appel au zèle de quelques dames et jeunes filles qui consacrent volontiers leurs loisirs à dicter des ouvrages intéressants ou encore à apprendre même l'écriture Braille et à faire des copies d'ouvrages à distribuer aux aveugles.

Outre l'immense service que ces personnes de dévouement rendent aux aveugles, elles prennent par là, tout en se récréant agréablement, une belle leçon de résignation, car les jeunes aveugles, loin d'être mélancoliques, sont toujours joyeuses et volontiers causeuses.

Une association de protecteurs

Aux amis plus intimes de l'Institution est réservée la fondation d'une association qui sauvegarderait les intérêts matériels de l'œuvre et s'occuperait du placement et de la protection des aveugles en dehors de l'Institution.

Cette association étudierait le projet de fonder un atelier général pour aveugles, séparé de celui de Nazareth, réservé aux élèves et aux apprentis, et celui d'ouvrir un magasin pour la vente des ouvrages de vannerie. Ces établissements pourraient être subventionnés par le gouvernement, la municipalité ou un groupe de bienfaiteurs insignes.

L'association pourrait aussi faire comprendre à certains industriels les grands avantages qu'il y aurait pour eux à employer quelques aveugles pour ces ouvrages qui requièrent une plus grande souplesse tactile et où la vue n'est aucunement nécessaire.

Quelques industriels charitables en ont fait l'expérience et, parmi ceux-ci, il nous plaît de citer le cas de M. Joseph Beaubien, maire d'Outremont et bienfaiteur des aveugles, qui n'a pas craint d'employer jusqu'à dix aveugles et qui en a toujours été très satisfait.

A tous nous demandons, en faveur de nos chers amis les aveugles de Nazareth, aide et protection. Fasse le ciel que nous soyons entendu et compris et que nous ayons ainsi, nous-même, quelque peu contribué à améliorer le sort de ces déshérités en attirant sur eux l'attention et la bienveillance du public.

Julien SENAY, S. J.

APPENDICE

Nous sommes heureux d'apporter ici quelques témoignages autorisés sur l'aptitude des aveugles pour les travaux intellectuels et manuels. Ces témoignages nous les devons à la sympathie et à la bienveillance de quelques bons amis de l'Institut de Nazareth. Ils confirmeront, chacun à un titre spécial et avec une compétence incontestable, les assertions que nous nous sommes efforcé de mettre en lumière dans cette étude sur l'utilisation des aveugles.

Mgr J.-V. PIETTE, P. A.

Recteur de l'Université de Montréal

Révérénd Père Julien Senay, S. J.,
1043 est, rue Rachel,
En ville.

MON RÉVÉREND PÈRE,

L'annonce de la publication d'un tract, *Travailleurs inconnus*, qui révélera l'utilité sociale des aveugles me fait grand plaisir.

Depuis quelques années, les circonstances ont porté mon attention et mes sympathies vers nos aveugles de l'Institut de Nazareth.

Je ne sais ce qu'il faut admirer le plus dans cette école de formation d'une classe d'infirmes particulièrement attachante, ou les dévouements cachés qui s'y exercent de la part des religieuses et des professeurs, ou les aptitudes étonnantes et la sérénité de vie des élèves qui y sont recueillis.

Votre tract sera une très louable justice rendue à de belles vertus chrétiennes trop ignorées du public et révélera la valeur individuelle et sociale d'un aveugle quand la science et la charité unies lui rendent la lumière.

J'ai hâte de lire ce que vous direz de la variété et de la perfection des travaux manuels accomplis par des doigts qui ne voient pas — et de la pureté de la musique qui chante dans des âmes que les vains spectacles du monde n'ont pas troublées. Aurez-vous le temps de parler des clartés intérieures, des délicatesses de sen-

timents qui, dans le recueillement forcé, vengent le bonheur des aveugles de la privation des faveurs du soleil?

La cécité est sans doute une grande épreuve qui provoque à bon droit toutes les sympathies. Mais, on ignore peut-être trop quel allègement et quelles compensations cette infirmité trouve dans l'instruction et la formation morale qui font la grandeur de l'œuvre de bienfaisance de notre maison de Nazareth.¹ J'ai l'impression que les aveugles qui sont là sont souvent plus heureux que ceux qui les plaignent le plus.

Je ne doute pas, mon révérend Père, que votre tract ne reçoive un chaleureux accueil du public. Pour ma part, je vous en remercie vivement et vous prie d'agréer, avec mes félicitations, l'assurance de mes sentiments très respectueux.

Le Recteur,

Mgr J.-V. PIETTE, P. A.

— Montréal, ce 8 septembre 1925

M. l'abbé Henri GAUTHIER, P. S. S.

Curé de la paroisse Saint-Jacques
et ancien aumônier de l'Institut de Nazareth

Montréal, 10 septembre 1925

MON RÉVÉREND PÈRE,

Je vous félicite de l'excellente pensée que vous avez eue de mettre dans une plus grande lumière et de faire ainsi estimer davantage l'œuvre si excellente des aveugles de Nazareth. J'ai bien connu jadis cette œuvre alors que j'en ai été l'aumônier. J'y ai fait, non en passant mais régulièrement et constamment, la consolante constatation du dévouement si généreux et si chrétien des religieuses d'une part; d'autre part de l'intelligence et de la piété des élèves. Aux aptitudes musicales qu'ils ont presque tous, se joignent, chez eux, un esprit ouvert et actif, des sentiments délicats et élevés. Ils sont affectueux, reconnaissants et dévoués. Travailler pour eux devient ainsi une joie bien plus qu'un mérite.

1. L'École de musique de Nazareth est affiliée à l'Université de Montréal.

L'excellent souvenir que j'ai gardé de mon ministère à Nazareth n'est pas étranger au choix que j'ai fait d'un musicien de cette institution comme organiste de Saint-Jacques. Je n'ai pas eu à le regretter.

Je vous souhaite, mon révérend Père, complet succès dans la campagne apostolique que vous entreprenez et vous prie de me croire.

Votre tout dévoué,

Henri GAUTHIER, P. S. S.

* * *

M. l'abbé Philippe PERRIER, D. Th., D. D. C.

Curé de la paroisse Saint-Enfant-Jésus

Quelques extraits de deux rapports sur l'Institution de Nazareth, adressés, pendant les années 1908-1909 et 1910-1911, par M. l'abbé Philippe Perrier, visiteur, à la Commission des Écoles catholiques de Montréal.

Chaque fois que j'entre dans cette maison, l'unique maison d'éducation pour les aveugles catholiques de la province de Québec, mon âme éprouve une tristesse profonde. Soixante élèves seulement privés du sens de la vue suivent actuellement des cours réguliers. Et pourtant dans la province de Québec, n'y a-t-il pas 600 aveugles, filles et garçons en âge d'aller à l'école! Et les autres, où sont-ils? Je sais bien qu'à différentes reprises on a fait un appel aux parents pour les prier d'envoyer leurs enfants apprendre à lire, à écrire, à compter. Mais il faut des ressources pour recevoir ces infortunés qui, la plupart du temps, appartiennent à des familles pauvres.

A la fin de l'année, lors de la distribution des prix, un aveugle, ancien élève de l'Institution, faisait une réflexion amère sur les causes du peu de développement de notre école nationale pour les aveugles. Et parmi les causes, il reconnaissait bien vite, avec son bon sens affiné du reste par une certaine culture, qu'il fallait de l'argent pour faire marcher l'enseignement des aveugles. Et il ajoutait: « Pourtant, chaque année, je paie environ cent dollars de taxe scolaire. Je voudrais bien que cette somme fut dépensée pour mes frères malheureux frappés de cécité comme moi. » Oui, c'est vrai; et il faut avoir le courage de le dire; si l'on perçoit des taxes sur la propriété des aveugles, on n'aime pas en général à payer de grosses subventions aux maisons qui instruisent leurs enfants.

Le matériel d'enseignement pour les aveugles coûte cher: les livres en braille sont dispendieux; il faut des cartes géographiques en relief, il faut un musée scolaire pour faire toucher le plus grand nombre d'objets aux élèves, etc...

Le grand principe qui régit l'éducation intellectuelle de l'aveugle est celui-ci: mettre dans ses mains ou à sa portée le plus de choses possibles. En effet, ayant appris le langage d'une manière naturelle et pouvant communiquer par la parole avec tout le monde, il acquiert par ce fait seul, un bagage considérable de connaissances. Mais pour que les mots ne soient pas vides de sens, il faut qu'il ait une notion exacte et précise des êtres et des choses dont on parle; puisque la vue manque, les autres sens devront apporter leur bienveillant concours. Le toucher permettra d'apprécier la forme, le volume, la consistance, la température, le poli, etc... On est singulièrement frappé de la facilité avec laquelle l'aveugle parvient à apprécier les objets et à connaître leurs propriétés...

Je lis dans un livre remarquable ces paroles que je veux faire miennes: « Sœur Marie-Emmanuel gémit avec raison de l'extrême indigence où elle est pour les leçons de choses; elle n'a rien ou presque rien, c'est vraiment trop peu; il lui faudrait toutes sortes d'objets, de jouets, d'échantillons, d'étoffes, de cuirs, de minéraux, de feuilles, de graines, de fruits séchés, etc...

« Avec de la bonne volonté, il serait facile aux amis du couvent de lui envoyer ces menus riens qui sont si utiles pour un musée scolaire, surtout un musée destiné aux aveugles. Un jouet, bien que détérioré, peut devenir un précieux appui pour une explication, et un mouton de carton revêtu de laine auquel il manquerait même une patte rendrait la fable du Loup et l'Agneau singulièrement plus vivante pour les petits aveugles de la rue Denfert qui n'ont jamais vu ni touché un mouton en chair et en os. »

Et pourtant, malgré la pauvreté de notre école, les succès des aveugles sont consolants. Un enfant aveugle apprend à lire aussi vite qu'un clairvoyant; cela s'explique par la très grande simplicité de l'alphabet braille. Il en est de même pour l'écriture qui est purement mécanique. On lit avec l'index de la main droite, celui de la main gauche suit et contrôle, et, pour gagner du temps va se placer, aussitôt qu'approche la fin d'une ligne, au commencement de la ligne suivante.

Il serait également intéressant de suivre le travail des élèves sur les autres matières. Pour la dictée, chaque élève prend sa tablette et tous se mettent à poinçonner à qui mieux mieux...

Pour l'arithmétique, on emploie un appareil nommé cubarithme; les chiffres sont formés en braille sur un petit cube à l'aspect d'un dé à jouer avec cette différence que les points, au lieu d'être en creux, sont en relief...

Bref, on travaille; et surtout on retient les choses que l'on entend lire. C'est plaisir que de parler à ces enfants histoire, géographie, littérature... On a des auditeurs attentifs qui se feront un devoir de répéter à peu près tout ce que l'on a dit...

Pour les aider dans leur patriotique projet, les Sœurs Grises ont fait appel au zèle de M. l'abbé Alphonse Deschamps, aumônier des sourdes-muettes. Celui-ci parcourt de temps en temps la province pour rechercher les sourdes-muettes et les amener dans l'Institution à laquelle il consacre tout son dévouement. En faisant son enquête, il s'occupera également des aveugles et s'efforcera de persuader aux parents qu'ils se doivent à eux-mêmes de faire instruire leurs enfants privés de l'un ou de l'autre des sens si nécessaires pour acquérir les connaissances indispensables à la vie...

L'abbé Philippe PERRIER

R. P. M.-Gabriel PERRAS, O. P.

Curé de la paroisse de Notre-Dame-de-Grâce

Montréal, 18 septembre 1925

MON RÉVÉREND PÈRE,

Je ne puis que vous féliciter de consacrer un tract à l'Institution de Nazareth.

Quiconque en a fait, ne fût-ce qu'une courte visite, sait l'œuvre admirable, éminemment bienfaisante qu'elle poursuit chez nous avec tant de dévouement et de succès.

Sans doute elle n'a pas pu trouver le secret de rendre à l'aveugle le plus beau et le plus précieux des sens: celui de la vue, ce serait un miracle, une nouvelle création ou du moins une résurrection; mais par l'éducation méthodique, patiente, on y développe, on intensifie à tel point la puissance de perception des autres sens, l'ouïe et le toucher en particulier, que l'aveugle semble avoir un sens à lui, ineffable, et qui lui vaut transposés, agrandis même, dans sa nuit perpétuelle, les beautés du monde de lumière et les bienfaits de notre clarevue.

D'impuissant au travail, de parasite familial, social qu'il serait sans cette formation prise à Nazareth ou en toute institution

du genre, l'aveugle peut donc devenir un ouvrier habile en maints métiers, voire même un artiste en musique, l'art par excellence de Nazareth.

Tel chez nous, à Notre-Dame-de-Grâce, ce Paul Doyon, organiste si goûté de la paroisse, depuis bientôt trois ans, pour son jeu incomparable, pianiste non moins consommé et déjà renommé dans tous les cercles artistiques. Au reste, d'avoir, au dernier concours, remporté haut la main, sur plusieurs concurrents, après un mois seulement de préparation le *Prix d'Europe* suffit à couvrir d'honneur et de gloire l'institution qui l'a formé. Avec le complément qu'il s'en va prendre à Paris, à si bonne école, il devrait nous revenir tout à fait maître, artiste du plus grand art.

C'est en tout cas ce qu'attendent de lui ses anciens maîtres, ses nombreux amis, et tout particulièrement les paroissiens de Notre-Dame-de-Grâce et leur présent curé.

Votre tout dévoué en Notre-Seigneur,

P. M.-Gabriel PERRAS, O. P.

R. P. Joseph CARRIÈRE, S. J.

Recteur du collège du Sacré-Cœur, Sudbury, Ont.

Sudbury, le 11 septembre 1925

AU P. JULIEN SENAY, S. J.,

Je me rends avec plaisir à votre demande, pour seconder votre dessein charitable à l'égard de nos *Travailleurs inconnus*. Je vais donc vous renseigner au sujet de M. Pierre Vézina, aveugle, qui enseigne le piano, ici, pour la seconde année.

Il est excellent professeur et inspire pleine confiance à nos élèves. Pour se mettre à même d'enseigner n'importe quel morceau de musique, il se fait lire les notes et les écrit à sa façon, puis apprend le tout par cœur, au besoin. Sa mémoire est assez tenace pour suivre sans erreur le jeu de l'élève. Au reste, il tient à orienter le choix des morceaux vers le genre classique. Son enseignement est étonnamment complet, jusqu'à saisir, à l'oreille, l'erreur d'un élève usant d'un doigt pour un autre.

Il ne fait pas qu'enseigner le piano. Il est professeur de solfège. Il est organiste très apprécié à l'église paroissiale et jouit d'un bel organe pour le chant. Il peut même faire le maître de chapelle. Je sais qu'il cumulait les deux fonctions de maître de chapelle et

d'organiste dans la paroisse où il était précédemment. Comment battait-il la mesure pour diriger ses chantres? Tout en tenant l'orgue, il esquissait avec sa tête des mouvements réglés pour marquer le temps!

Il est bon compositeur, ayant à son actif outre la musique de chœur des morceaux religieux et même une messe. Ainsi, en juin dernier, la supérieure de l'Institut Nazareth s'adressait à lui pour lui demander la musique de deux chœurs en préparation pour une séance de fin d'année.

M. Vézina est aveugle depuis l'âge de deux ans, et aveugle sans espoir, le nerf optique s'étant instantanément paralysé. En pleine lumière du soleil il n'a pas plus la sensation du jour qu'en pleine nuit.

Il a reçu depuis l'âge de sept jusqu'à vingt-quatre ans une éducation soignée, à l'Institut de Nazareth, et même à d'autres points de vue que celui de la musique. La preuve en est dans un don de conversation éveillée, intelligente et réfléchie dont il est doué. Marié et père de trois enfants, il sait se rendre utile de mille manières à la maison par l'aide matérielle aux soins du ménage.

J. CARRIÈRE, S. J.

* * *

M. l'abbé Louis BOUHIER, P. S. S.

Ancien aumônier de l'Institution de Nazareth

Montréal, le 10 septembre 1925

MON RÉVÉREND PÈRE,

En qualité d'ancien aumônier de Nazareth, ayant été longtemps témoin de l'œuvre admirable qui s'y accomplit, je me permets de vous féliciter de l'excellent travail que vous venez d'entreprendre pour le bien des aveugles. J'aime à espérer qu'il contribuera largement à les faire connaître et à inspirer confiance en leur habileté, leur savoir-faire et leurs talents.

Souvent les personnes qui visitent Nazareth n'en reviennent pas d'étonnement, d'admiration, en voyant ce que peuvent faire les aveugles.

Mais la grande difficulté pour eux est de trouver le moyen d'utiliser les sérieuses connaissances, musicales ou industrielles, qu'ils ont acquises en de longues années d'application et de labeur. Ils savent enseigner, ils savent travailler; leur travail peut égaler et même dépasser celui des voyants; mais ils ont plus de peine à se

faire une clientèle, parce que souvent on n'ose pas leur confier, à cause de leur cécité, un travail qu'ils sauraient parfaitement faire. On a de la sympathie pour eux; mais on n'a pas assez confiance en eux. Et pourtant, cette confiance, ils la méritent.

C'est ce que vous avez si bien mis en lumière, mon révérend Père, et en cela vous avez bien servi la cause si intéressante de nos chers aveugles.

Louis BOUHIER, S. S.

R. P. Joseph PARÉ, S. J.

Préfet des Études et de Discipline du collège Sainte-Marie

MON RÉVÉREND PÈRE,

M. Mercier, aveugle et ancien de l'Institut Nazareth, est depuis trois ans accordeur des pianos de notre collège. Il me fait plaisir de vous assurer qu'il nous donne la plus entière satisfaction. Sa ponctualité à venir remettre sur le ton nos instruments soumis, à cœur d'année, au rude maniement des mains de collégiens, n'a d'égale que sa compétence. Outre les accordages réguliers, M. Mercier se tient à notre disposition pour les cas exceptionnels, tels que séances, concerts, etc. Jamais il ne nous a fait défaut. De plus il se charge des réparations et c'est merveille de voir avec quelle sûreté de main il travaille.

Je ne puis donc que recommander vivement M. Mercier et, du même coup, la maison qui l'a formé.

Joseph PARÉ, S. J.

— Montréal, 15 septembre 1925

LA DIRECTRICE GÉNÉRALE DES ÉTUDES

Des Révérendes Sœurs de Sainte-Croix

Saint-Laurent, ce 14 septembre 1925

RÉVÉREND PÈRE,

Je suis très heureuse de contribuer au succès de votre livre en vous donnant notre appréciation sur la belle œuvre artistique, accomplie chez nous, par M. Alfred Lamoureux, aveugle, ancien de Nazareth.

Depuis quinze ans, M. Lamoureux est professeur de chant dans nos pensionnats Notre-Dame-des-Anges, à Saint-Laurent, et Saint-Basile, à Montréal. Son travail, auprès de nos élèves, a toujours été couronné des plus beaux succès.

D'une complaisance et d'une affabilité qui n'ont d'égale que sa haute compétence, il a, sans compter, mis à notre disposition tous les trésors de sa belle intelligence. Non content d'enseigner le chant et l'harmonie, avec un art consommé, il a contribué très fréquemment à rehausser l'éclat de nos fêtes, en mettant à notre service son talent de compositeur. Nous lui devons, entre autres œuvres, une belle messe de Noël et les superbes chœurs qu'il composa sur notre demande, en 1920, lors de la représentation d'*Esther*, à notre pensionnat de Saint-Laurent.

De plus, chaque année, M. Lamoureux fait subir les examens de musique aux élèves de toutes nos maisons. Sans autre compagnon que son ange gardien, il se rend jusqu'aux États-Unis: à Nashua et à New-Bedford, pour y remplir ce rôle d'examineur.

Il va sans dire que M. Lamoureux voyage seul toutes les semaines, de Montréal à Saint-Laurent; pas plus qu'un voyant, il ne paraît éprouver de difficulté à accomplir ce trajet.

Nous n'avons donc qu'à nous louer des services de notre professeur et nous sommes heureuses de lui en rendre ce témoignage public.

Veuillez agréer, mon révérend Père, les respectueux hommages de
Votre très humble,

Sœur Marie DE SAINT-JEAN D'AVILA

M. Joseph BEAUBIEN

Maire de la Cité d'Outremont. — Président de la Brasserie Frontenac Limitée. — Aveugle pendant douze ans.

MON RÉVÉREND PÈRE,

Je me rends au désir exprimé dans la vôtre du 6 septembre courant, croyant que mon expérience d'ex-aveugle, pourrait être utile.

Aveugle depuis l'âge de dix ans jusqu'à l'âge de vingt-deux ans, j'ai passé quatre années à l'Institution de Nazareth, où j'ai reçu ma première éducation. A cette époque, en 1875, l'Insti-

tution était déjà très importante; une trentaine de filles et autant de garçons y recevaient leur instruction. J'ai donc été mêlé intimement à ces élèves. Nous étions tous gais et heureux, et comme tous les enfants de notre âge, insoucians de l'avenir. Je n'oublierai jamais les soins maternels des bonnes religieuses, qui se dévouaient à notre formation.

Depuis cette époque, l'Institution a bien grandi; le local est devenu insuffisant et c'est pitié de voir tant d'élèves et une si belle œuvre, comprimés dans un édifice non seulement trop étroit, mais dangereux au point de vue de la santé et de l'incendie.

Le Gouvernement provincial, par l'entremise de l'honorable M. David, depuis quelques années subventionne généreusement l'Institution. C'est heureux, car les ressources des bonnes religieuses ne pouvaient plus suffire. Le Gouvernement doit faire davantage. Si l'honorable Premier ministre et ses collègues voulaient bien visiter l'Institution et l'Atelier des Aveugles, ils se rendraient compte de l'absolue nécessité de fournir, sans délai, à ces institutions, un local convenable.

Je ne décrirai pas Nazareth, vous l'avez fait bien mieux que je ne pourrais le faire moi-même. Je dirai, toutefois, qu'à Nazareth l'aveugle reçoit d'une manière excellente, l'éducation de la jeunesse et l'élève qui gradue sort avec une intelligence développée et ornée.

Quand à vingt ou vingt-deux ans l'élève a terminé son cours, que va-t-il devenir? Un certain nombre doués d'un talent musical spécial, peuvent obtenir des positions comme professeurs de musique, organistes ou chantres, mais le talent musical transcendant n'est pas plus fréquent chez les aveugles que chez les voyants. Il reste la grande masse pour laquelle il faut trouver des carrières.

Dès les débuts de l'Institution de Nazareth, un atelier pour les aveugles fut fondé par les révérendes Sœurs Grises. Cet atelier ne compta d'abord qu'un département, celui du rempaillage des chaises. En 1897 vint s'ajouter la vannerie et en 1917, grâce au concours de quelques personnes dévouées réunies sous le nom de *L'association de l'aide aux aveugles*, un département spécial fut établi pour la fabrication des balais, des vadrouilles et des brosses.

Peu de personnes connaissent cet atelier, maintenant situé au No 23, rue Jeanne-Mance, dans l'ancien établissement de l'Orphelinat. J'invite à le visiter...

Quatre-vingts pour cent et plus des aveugles, perdent la vue par accident ou maladie, après qu'ils sont devenus adultes ou à

peu près. et le grand problème qui se pose aujourd'hui dans tous les pays, est de fournir à l'aveugle adulte et instruit généralement, le moyen de subvenir à son existence.

Il n'y a aucune raison pour que l'aveugle soit une charge à la société. La perte du sens de la vue est généralement remplacée par un accroissement de l'intelligence, de l'esprit d'observation, et d'un développement correspondant des autres sens, qui le rendent remarquablement adroit. L'aveugle, naturellement, a besoin de plus de secours qu'un autre et d'un entraînement spécial pour se tirer d'affaires.

Un grand nombre d'aveugles, on le sait, ont joué des rôles transcendants dans la politique et l'industrie.

Les Anglo-Saxons, avec leur esprit pratique, se sont distingués en ce sens. A Montréal, nous avons M. Layton et M. Lindsay. Ils ont fondé et développé des industries prospères et importantes, qui ne le cèdent en rien à aucune de leur genre.

Sir John Kennedy, ancien Ingénieur du Havre, plusieurs années après être devenu aveugle, fit les plans et construisit le port de Halifax.

Sir Frederick Fraser, décédé récemment à Halifax. Devenu aveugle à l'âge de quinze ans, chose extraordinaire, il se lança dans le journalisme et l'industrie. Il devint puissamment riche et influent, l'un des magnats de sa province. Président de compagnies de chemins de fer, téléphones, etc. qu'il administrait comme un des plus habiles voyants. En outre de ses nombreuses occupations, il créa et administra jusqu'à sa mort, l'École des Aveugles à Halifax, qui a fait et fait encore, un bien considérable.

Je citerai encore Sir Arthur Pearson, de Londres. Devenu aveugle, jeune homme, il devint, lui aussi, journaliste, propriétaire d'une vingtaine de grands journaux et revues, et quand il mourut, était le rival du célèbre Lord Northcliffe.

Je donne tous ces exemples, pour montrer que l'aveugle est apte à jouer avec succès, tous les rôles dans la société, quelque grands et difficiles qu'ils paraissent être. Il a droit à la formation et à l'instruction qui lui sont nécessaires pour le préparer à la carrière pour laquelle il a des aptitudes, et à laquelle il peut prétendre comme n'importe quel individu ayant ses deux yeux.

Notre société et nos gouvernements réalisent de plus en plus la nécessité et la justice de ce droit.

Les moyens. — D'abord les industriels doivent former une association pour donner du travail aux aveugles adultes qui doivent vivre du travail manuel. La chose se pratique aux États-Unis.

Un employé de l'organisation visite les aveugles et se rend compte de l'ouvrage que chacun peut faire et les place dans des usines. On serait surpris de savoir combien d'ouvrages peuvent être ainsi donnés à des aveugles pour le plus grand bien de ces derniers, et à la parfaite satisfaction du patron. Il y a les usines électriques où les aveugles peuvent faire adroitement des quantités de filage, les usines de caoutchouc et toutes espèces d'autres où l'aveugle peut assortir des pièces, les emballer. Il y a mille et une choses qu'on découvrira si on veut bien y réfléchir.

A la Brasserie Frontenac, la réparation des caisses d'expédition se fait exclusivement par des aveugles. Huit ou dix hommes travaillent à ces réparations à l'année, et gagnent des salaires dont ils sont très satisfaits.

Ces caisses sont estampées et comme ces imprimés doivent être placés régulièrement, il faut que l'aveugle connaisse bien ces morceaux de bois pour les mettre à leur place.

Il suffit pour cela que le contremaître place ces morceaux dans des casiers aux endroits toujours les mêmes, et que l'aveugle connaît bien.

Le travail se fait à l'entière satisfaction de la compagnie et est exclusivement réservé aux aveugles.

La Compagnie se propose même d'installer un département pour fabriquer des caisses neuves et pourra alors donner de l'emploi à un plus grand nombre d'aveugles.

Au début, et tant que l'aveugle n'a pas pris l'habitude de son ouvrage, il faut exercer un peu de patience, mais, bientôt — par le fait même de sa cécité, il devient un des employés les plus stables et les plus satisfaisants du personnel.

A la Frontenac nous en avons plusieurs qui sont avec nous depuis sept ou huit ans, et font partie de la vieille garde dévouée dont nous sommes si fiers.

Le travail pour les femmes adultes est plus difficile à trouver que celui des hommes. Tout de même, il y a quantité de choses qu'elles peuvent faire avec profit.

J'ai été aveugle moi-même et je sais que l'aveugle peut être parfaitement heureux s'il ne se sent pas une charge à la charité publique.

C'est un devoir pour les dirigeants de notre société, de fournir à l'aveugle le moyen de se subvenir à lui-même, et non seulement on lui donnera le bonheur auquel il a droit, mais on en fera un actif pour la société au lieu d'une charge.

Il serait bien à souhaiter que nos industriels forment à Montréal une association pour trouver du travail pour ces éprouvés de la Providence.

Respectueusement à vous,

Joseph BEAUBIEN

— Montréal, 21 septembre 1925

* * *

M. le docteur R. BOULET

Médecin de l'Institut Ophtalmique depuis sa fondation
et Directeur depuis 1902

MON RÉVÉREND PÈRE,

Le titre de votre ouvrage nous jette en pleine réalité. La foule qui passe et repasse chaque jour rue Sainte-Catherine, soupçonne-t-elle le labeur accompli dans cette Institution Nazareth et les étonnantes capacités des *travailleurs inconnus* qu'elle considérerait volontiers comme des parasites de la société?

Vous avez aussi voulu parler de l'Institut Ophtalmique. C'était me prendre au cœur. Voilà trente-trois ans que l'Institut Ophtalmique et moi nous nous connaissons! Les deux maisons, qui, en somme, n'en font qu'une, se complètent l'une par l'autre: l'Institut pour le traitement préventif et Nazareth pour la garde et l'instruction des malheureux définitivement privés de lumière. Les chiffres que vous donnez, mon révérend Père, représentent éloquemment, je pense, la somme de travail accompli à l'Institut.

Le bien ne fait pas de bruit et le bruit ne fait pas de bien. Mais il faut dire de temps à autre les services rendus au public, à la profession médicale et au pays tout entier par cette Institution menacée de disparaître il y a quelques années. Et je pourrais vous dire, mon Père, combien l'exiguité des ressources et le manque d'un local convenable nous ont empêchés de donner à ce service ophtalmologique tous les développements qu'il aurait été en droit d'espérer pour le soin et la prévention des maladies que nous y traitons.

Je souhaite à votre livre la plus large diffusion et je vous remercie très sincèrement de l'intérêt que vous témoignez à notre œuvre.

Rodolphe BOULET

— Montréal, 6 septembre 1925

M. Arthur LETONDAL

Docteur en musique. — Organiste à la Basilique
et professeur à Nazareth depuis 25 ans

Montréal, 15 septembre 1925

MON RÉVÉREND PÈRE,

Je me réjouis de l'heureuse idée que vous avez eue d'écrire, pour l'*École sociale populaire*, l'intéressante brochure que vous livrez aujourd'hui au public et qui traite de l'utilisation des aveugles.

Vous aviez, pour traiter ce sujet, non seulement une documentation exacte puisée à bonne source, mais aussi l'expérience personnelle acquise au contact des jeunes aveugles que vous aimez, que vous avez dirigés dans leur vie intellectuelle et morale au moyen d'un cercle d'études que vous avez vous-même fondé à Nazareth.

Ceux, en effet, qui ne connaissent de l'éducation des aveugles que les chiffres et les statistiques peuvent être émerveillés de certains résultats, mais ne sauraient pénétrer de l'œuvre ni sa beauté morale, ni même sa véritable portée pratique. C'est que la cécité, qui présente des inconvénients trop facilement constatés, procure en revanche, à ceux qui en sont atteints, d'ingénieuses compensations, un esprit d'observation sans cesse en éveil, une attention jamais distraite, une pensée toujours recueillie, une puissante faculté d'abstraction, et par-dessus tout une force d'âme développée par l'épreuve courageusement acceptée.

Vous avez démontré que de nos jours, grâce au dévouement d'une Institution comme celle de Nazareth, à Montréal, grâce au système d'écriture qu'on y a adopté, — système inventé au siècle dernier par un aveugle français, Louis Braille, — les aveugles, déjà adroits de leurs mains pour les métiers, sont rendus aptes à s'assimiler les sciences et les arts.

J'ai été heureux de lire l'éloge que vous faites de l'École de Musique de Nazareth et des nombreux artistes qui en sont sortis: pianistes, organistes, chanteurs, compositeurs. Vous rappelez en outre que les deux derniers *Prix d'Europe*, adjugés par voie de concours, ont été gagnés par des élèves de cette Institution. Mais ce que l'on sait peut-être moins dans le public, c'est l'excellente formation générale que vous avez signalée et qui confère aux élèves de Nazareth, au moyen d'un cours d'études dépassant de beaucoup un simple enseignement primaire, les éléments les plus précieux de développement artistique.

Ce développement artistique, au surplus, est rendu plus vif encore par l'enseignement musical. Nous touchons là un point intéressant et qui sollicite de nos jours l'attention des éducateurs. On a trop longtemps voulu, en effet, séparer la littérature de la musique, comme si l'art des tons était, au cours de l'histoire, resté étranger à la vie nationale, à la vie littéraire et surtout à la poésie. En écoutant la chorale des aveugles de Nazareth interpréter les compositeurs de la Renaissance: Roland de Lassus, Janequin, Gondimel (contemporains et collaborateurs de Villon et de Marot), ne se forme-t-on pas de ce seizième siècle, tout pétri de musique, une idée plus juste que par toutes les gloses qu'on peut en lire? Et n'est-il pas singulier, et même plaisant, que ces *travailleurs inconnus* soient sur certains points mieux informés et mieux éclairés que la plupart d'entre nous?

Je veux vous dire en terminant, mon révérend Père, que votre travail est un éloquent hommage rendu à ceux qui, il y a plus de soixante ans, ont fondé l'Institut de Nazareth. En ces temps éloignés on ne parlait pas de questions sociales à la façon de maintenant, mais la charité chrétienne était là, prête à tous les dévouements; et c'est dans ce même esprit que vous apportez aujourd'hui votre précieuse collaboration à une œuvre si méritoire en la faisant connaître sous ses divers aspects.

Avec mes sincères félicitations, je vous prie d'agréer, mon révérend Père, l'hommage respectueux de mes meilleurs sentiments.

Arthur LETONDAL

M. le docteur Frédéric PELLETIER

Correspondant de l'Association Française d'Expansion et d'Échanges artistiques. — Maître de chapelle à Saint-Jacques. — Critique musical au « Devoir ».

Montréal, 16 septembre 1925

MON RÉVÉREND PÈRE,

C'est avec le plus grand plaisir que je réponds à votre lettre du 6 septembre, me demandant ce que je pense de l'utilisation des aveugles et, en particulier, des aveugles musiciens.

J'ai une singulière estime pour le bon travail qui se fait à l'École de Musique de Nazareth et je ne veux, pour m'y confirmer, que les noms de musiciens comme Urbain, Pierre Vézina, Guillet,

Alfred Lamoureux, Armand Pellerin, Gabriel Cusson, Paul Doyon et ce malheureux Arthur Lamoureux chez qui la surdité est venu compliquer la cécité.

L'aveugle possède une intuition, une acuité de perception, une réceptivité auxquelles nous qui voyons ne pouvons prétendre, parce que la vie moderne éparpille, malgré nous, nos sensations et nos pensées.

Il est bien certain que l'aveugle ne peut, même avec la lecture digitale, aller aussi vite que nous, mais ne possède-t-il pas en revanche une mémoire que la nécessité de la concentration a rendue rapide et tenace ?

Ce qu'il a appris l'aveugle le sait solidement et aucun détail, fût-ce même le plus infime, ne lui échappe.

Prenez, comme exemple, le chœur de Nazareth. Il ne peut être composé que des éléments qu'on possède à l'Institution; bons ou mauvais, on n'a pas le choix. Ce sont des voix qui le plus souvent ne doivent rien à la nature; mais voyez ce qu'en fait, d'une part l'entraînement méthodique et de l'autre les qualités innées ou développées de l'individu. Entendez quelle unité dans les ensembles, quelle sûreté dans les attaques, quelle précision dans les rythmes, quelle souplesse dans le mouvement, toutes choses auxquelles le plus grand nombre de nos chœurs de concert et d'église ne peuvent prétendre que d'assez loin.

Comme auteurs et interprètes, ils peuvent mettre de l'avant des noms illustres, comme celui de Louis Vierne. Ici même ne comptent-ils pas un professeur dont les élèves sont, à leur tour, devenus des maîtres: Paul Letondal.

Les deux derniers prix d'Europe sont des aveugles et je me souviens d'avoir fait remarquer à la religieuse qui dirige l'École de Musique de Nazareth que si elle continuait à envoyer ses élèves aux concours les autres candidats n'oseraient plus se présenter. A Sorel, il y a une harmonie militaire que dirige un aveugle, et cette harmonie joue fort bien. Pourquoi pas ?

J'en serais pas surpris que des aveugles pussent faire partie d'un orchestre symphonique. Ce ne serait certes possible qu'avec un chef véritablement musicien, c'est-à-dire qui ait une direction logique, car un simple batteur de mesure n'arriverait à rien avec eux.

A Saint-Jacques, l'organiste est aveugle, ce qui ne l'empêche aucunement de suivre avec exactitude toutes les nuances de mouvement du maître de chapelle.

L'aveugle, dans les manifestations d'action qui sont de son ressort, peut tout autant que ceux qui voient, rendre les plus grands services et c'est surtout vrai en musique.

Veuillez, mon révérend Père, agréer mes meilleurs vœux pour le succès de votre tract.

Fréd. PELLETIER

* * *

M. A. C. MILLER

Directeur et Secrétaire de la Commission des Écoles Catholiques de Montréal (district Centre)

Montréal, le 21 septembre 1925

RÉVÉREND PÈRE,

Ancien directeur du *Cercle des Aveugles de Nazareth*, vous êtes qualifié, mieux que tout autre, pour faire connaître l'excellence de l'œuvre sociale, morale et religieuse que dirigent les révérendes Sœurs Grises dans leur Institut des Aveugles de Nazareth. C'est là, je crois, le but immédiat du nouveau tract que vous devez publier prochainement.

Travailleurs inconnus! Voilà un titre heureux qui répond exactement non seulement à une pensée, mais à un fait. Et, en le choisissant, vous avez été bien inspiré.

La population catholique de Montréal n'ignore pas que, rue Sainte-Catherine ouest, au centre même de la cité, il y a une maison où l'on reçoit les jeunes aveugles. Cependant, combien des nôtres ont une idée de ce qui se fait dans cette institution pour donner aux élèves une bonne culture intellectuelle et leur apprendre en même temps ou ensuite les moyens de gagner plus tard leur vie par la pratique de certains métiers, de certains arts dans lesquels tous excellent. De fait, pour ne mentionner que les principaux, les musiciens — pianistes, organistes, violonistes ou chanteurs — anciens élèves de Nazareth sont tous des artistes distingués; les vanniers attachés à l'atelier de l'*Aide aux aveugles* sont des experts dans leur métier; et, les aveugles chargés de la fabrication du balai produisent une marchandise de qualité supérieure.

Que dire des aveugles dont les loisirs sont consacrés à la confection de fines dentelles, de jolis tricots qui ne peuvent manquer d'exciter l'envie des dames et des demoiselles éprises du goût du beau, du rare.

Ce serait une grave erreur de croire que les aveugles de Nazareth sont simplement d'habiles artisans sans culture intellectuelle.

Lorsque, en septembre 1917, je visitai pour la première fois les classes des aveugles, je fus agréablement surpris d'y trouver une organisation scolaire parfaite, absolument conforme en tout aux règlements du Comité catholique du Conseil de l'Instruction publique de notre province. Le groupement des élèves, les tableaux de l'emploi du temps, la répartition des matières du programme d'études suivant les *années* ou *divisions* des cours primaires élémentaire, modèle et académique étaient faits avec méthode et précision.

Poussé par la curiosité, je posai quelques questions aux élèves et bientôt je me rendis compte que les aveugles n'étaient pas des ignorants et que, loin de là, ils avaient une bonne culture intellectuelle, à tout le moins égale à celle que possèdent les élèves des autres écoles de Montréal.

Plus que cela, depuis que la Commission des Écoles catholiques de Montréal a organisé des concours, des examens de fin d'année dans toutes les écoles qu'elle administre ou qu'elle subventionne, les aveugles de Nazareth subissent ces examens, répondent aux mêmes séries de questions distribuées aux autres écoles. Et, j'aime à déclarer ici que, par les résultats obtenus chaque année, Nazareth occupe un rang qui fait honneur aux élèves, grâce au zèle inlassable et au dévouement sans borne de leurs institutrices.

On pourra croire que l'enseignement donné aux aveugles est tout de mémoire. Ce serait encore une erreur puisque ces élèves réussissent également bien dans toutes les matières du programme d'études. Nécessairement les ingénieux procédés d'enseignement dont on fait usage diffèrent de ceux ordinairement employés dans nos classes régulières. Si les résultats sont plutôt lents au début, invariablement le succès vient couronner les efforts.

Dans bien des milieux on sera surpris d'apprendre que les élèves de Nazareth écrivent sous dictée avec une rapidité étonnante; qu'ils raisonnent sûrement des problèmes d'arithmétique et de toisé; qu'ils savent l'exacte position géographique des cours d'eau,

des montagnes, des villes de notre pays; qu'ils connaissent bien leur histoire; et que, de plus, presque tous ont des connaissances musicales que les autres élèves n'ont pas.

Au nombre des bonnes œuvres auxquelles vous vous dévouez, mon révérend Père, je me permets de vous prier d'ajouter celle de fonder une *ligue*, peu nombreuse mais formée de personnes d'action, dont le but serait de faire connaître l'*Institut des Aveugles de Nazareth*, ses œuvres, et par là venir en aide à cette admirable institution en procurant un travail rémunérateur à ses humbles ouvriers.

Souhaitant que votre tract reçoive l'accueil qu'il mérite, je vous prie d'agréer, mon révérend Père, l'hommage de mes sentiments les meilleurs.

Votre tout dévoué,

A.-C. MILLER

* * *

M. Alfred LAMOUREUX

Ancien élève et professeur de chant de l'Institution de Nazareth

Montréal, 15 septembre 1925

MON RÉVÉREND PÈRE,

Je vous suis reconnaissant de l'intérêt que vous portez à l'œuvre des aveugles; c'est une œuvre nationale, trop peu connue, et qui mérite d'être secourue et protégée.

Les Sœurs Grises, par leur infatigable dévouement, ont pour ainsi dire, été la lumière et le soutien moral des aveugles depuis plus de soixante ans dans notre province. Elles ont préparé leurs élèves pour la lutte de la vie, et les ont faits ce qu'ils sont aujourd'hui!

Il me semble qu'il y aurait moyen d'agrandir encore ce domaine, de rendre plus facile aux aveugles la tâche aride de gagner leur vie.

Le public ne manque pas de sympathie, même de bonté; mais pour que l'aveugle devienne un citoyen utile à la société et à son pays, il ne faut pas seulement lui donner les preuves d'une bienveillance passagère, mais un appui solide sur lequel il puisse compter.

La compétence des aveugles en musique religieuse ou profane n'est pas à discuter, leur passé est là pour le prouver.

Les clairvoyants ont d'innombrables moyens de gagner leur existence, tandis que les aveugles bien souvent n'ont que l'art musical pour ressource.

Il suffit de citer les noms de Clarke, Pruneau, Urbain, Cusson, Pellerin, Doyon, etc., pour être convaincu de l'efficacité de leur travail, de leur prodigieuse mémoire et de leurs connaissances variées.

La composition musicale, l'harmonie, l'orgue, le piano, le chant et l'accord des pianos, sont familiers aux aveugles; et ils peuvent se tirer d'affaire aussi bien que les clairvoyants.

Les grandes compagnies de chemins de fer pourraient, en faveur des accordeurs et des musiciens aveugles, diminuer le taux de leurs billets, afin de leur permettre d'étendre au loin leur champ d'action.

Espérons qu'avec de l'influence et de la bonne volonté nous arriverons à faire d'excellentes améliorations. Il y aurait encore bien des choses à signaler, mais je ne veux pas être trop long.

Encore une fois, je vous suis reconnaissant et vous remercie de votre bonté. Je souhaite que votre travail soit bien compris des clairvoyants, et je suis sûr qu'il rendra d'immenses services.

Votre tout dévoué,

Alfred LAMOUREUX

M. Zéphirin HÉBERT

Gérant de la Maison Hudon, Hébert & Cie

Montréal, 8 septembre 1925

RÉVÉREND PÈRE,

Nous accusons réception de votre lettre du 7 courant.

En effet, nous achetons des balais de l'Asile de Nazareth et ce depuis quelques années déjà. Ils sont de bonne qualité et plaisent à la clientèle.

Le meilleur témoignage que nous puissions apporter au précité est le fait que nous en achetons constamment. Ceci établit bien que nous en faisons une vente courante, partant qu'ils font bon usage et donnent satisfaction sous tous rapports.

Veuillez agréer, révérend Père, nos salutations respectueuses.

Zéphirin HÉBERT

M. E. CHAPUT

Directeur de la Maison L. Chaput, Fils & Cie

Montréal, le 10 septembre 1925

RÉVÉREND PÈRE,

Il nous fait plaisir de vous dire que plusieurs fois, dans le passé, nous avons acheté des balais faits à l'Atelier des Aveugles de Nazareth.

Ces balais, quoique faits par des aveugles, sont tout aussi bons et aussi bien faits que ceux des autres manufacturiers.

Vos bien dévoués,

L. Chaput, Fils & Cie, Limitée

E. CHAPUT

M. A.-J. DUGAL

Directeur-gérant de la Maison Dupuis Frères

Montréal, le 15 septembre 1925

RÉVÉREND PÈRE,

Nous apprenons que vous êtes à préparer un tract concernant le travail des aveugles de l'Institut de Nazareth. Nous désirons vous en féliciter car nous croyons que l'œuvre mérite tout l'encouragement possible.

Nous avons eu le plaisir, il y a quelque temps, de faire une exposition de leurs travaux dans nos magasins et de mettre ainsi le public au courant de cette œuvre remarquable. Nous vendons aussi depuis plusieurs années des articles de vannerie et autres, venant de cet atelier et nous sommes heureux de dire que le public acheteur les apprécie beaucoup.

En terminant, nous voulons rendre hommage au dévouement des RR. SS. de la Charité qui consacrent leur temps à l'éducation de ces aveugles. Nous souhaitons qu'elles profitent encore tous les ans de notre offre d'exposer dans nos magasins les produits de ces ateliers. Nous désirons aussi souhaiter à votre tract, révérend Père, tout le succès possible.

Vos bien dévoués,

Dupuis Frères Limitée

A.-J. DUGAL